

De l'austérité du Jura bernois à l'expansion mondiale

Annales de la famille de Julie Ryff-Kromer, pionnière des droits de la femme

Franziska Rogger

Traduction française : Geneviève Bauer

1. Prologue

Annales des familles Kromer-Kübler et Ryff-Kromer

Les histoires des familles Kromer-Kübler et Ryff-Kromer débutent dans le Jura bernois, tel qu'il était appelé à l'époque. C'est là qu'avant le milieu du XIX^{ème} siècle, un aubergiste bâlois, passant par Gurnigel, était allé se former pour devenir hôtelier et où son flair lui avait fait entrevoir la possibilité d'échapper à sa situation financière et sociale. Ce que Jakob Christoph Kromer (1797-1871) arriva à faire, au moins en partie, au tout début du développement touristique, son gendre Frédéric Louis Ryff-Kromer (1827-1879) le continua. Autour de 1875, il comprit qu'il pouvait tirer parti de l'artère internationale du Jura et déployer toute son ardeur spéculative au profit de sa société commerciale. Les conditions étaient alors difficiles, essentiellement parce que Frédéric et son épouse Julie avaient treize enfants à nourrir. La grande famille renvoie aux statistiques de décroissance de la mortalité infantile. Le vieux Bâle de l'aubergiste Jakob Christoph Kromer connaissait encore des conditions hygiéniques et médicales déplorables. Frédéric Ryff souhaitait accéder à une vie plus aisée grâce aux possibilités qu'offrait la technique ; il entrevoyait déjà l'expansion mondiale de la finance, de la politique économique et de l'industrie. Son fils Fritz (1857-1925) fit partie de la troisième génération pendant la *Gründerzeit*, l'ère des fondateurs, récemment amorcée. Industriel du textile, il implanta 1888 une usine manufacturière prospère. Ce fut également le premier des enfants Ryff qui sut profiter personnellement de l'épanouissement mondial de l'Europe au XIX^{ème} siècle. Ses frères Hans Otto et Rodolphe se taillèrent également leurs succès : Hans Otto contribua à la fondation de la SCOA et Rodolphe s'établit définitivement au Brésil. Sa sœur Berthe, de son côté, passa de longues années en Afrique. Elle y travailla avec son mari comme infirmière et missionnaire.

Julie Ryff-Kromer (1831-1908), mère des enfants Ryff, épouse de Frédéric Louis Ryff et fille de Jakob Christoph Kromer était liée de manière tout à fait différente aux événements internationaux. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, elle travailla avec ténacité au lancement du mouvement féministe suisse au rang international. L'expérience dans ce domaine ciblé ne lui manquait pas : mère d'une famille nombreuse, veuve, victime d'un procès qui s'étendit sur cinq ans et chômeuse, elle s'était réinventée comme professeur de comptabilité. Cet article met certes l'accent sur la démographie, la *Gründerzeit* et l'expansion mondiale de l'Europe, mais il insiste

également sur les expériences faites par des femmes et qui expliquent et motivent les revendications de leurs congénères engagées au début du XX^{ème} siècle. Dans ce sens, Julie Ryff n'a certes pas volé sa réputation de protagoniste, bien que son rôle dans l'histoire du féminisme soit resté pratiquement dans l'ombre jusqu'à nos jours.

2. Les parents de Julie Ryff: de tenanciers d'auberge à famille d'hôteliers

Les années 1830

En un premier temps, il semblait que, hormis quelques maigres indices, il n'existait aucune donnée sur les parents de Julie. De plus, les prénoms presque identiques du père de Julie, de son oncle et de son beau-frère prêtaient à confusion. La dispersion des archives d'états civils dans plusieurs communes du Jura bernois, de Bâle et de Berne ne facilitait pas la vérification des inscriptions dans les registres paroissiaux. Finalement et quoique modeste, la surprise fut l'apparition d'informations sur Susanna Margaretha et Jakob Christoph Kromer-Kübler.

La famille n'a pu fournir qu'une silhouette du père et deux photos de la mère. Susanna Margaretha dans son jeune âge et comme dame d'un certain âge sur un fond absolument banal. Ses commissures tombantes sont un signe caractéristique que Julie a hérité.

Susanna Margaretha Kübler, mère de Julie, est née le 17 avril 1808. Elle vécut d'abord à Moutier, puis à Bâle. Le 25 septembre 1827, à 19 ans, elle épousa Jakob Christoph Kromer, de 30, également domicilié à Bâle. Le mariage eut lieu à Sankt-Arbogast, jolie église fortifiée entourée du mur d'enceinte de la commune de Muttenz, lieu prisé pour ces solennités.

Jakob Kromer travaillait comme marchand de vin, commis et tavernier sur Sankt-Petersplatzgässlein, aujourd'hui Spalengraben. Les premiers mois ou années de la vie de Julie Kromer s'écoulèrent donc à l'ombre des remparts de Bâle, puisque la ruelle longeait le mur depuis Spalentor en direction de Sankt-Petersplatz. Les maisons mitoyennes de Petersplatzgässlein, occupées par des artisans, dataient du XVII^{ème} siècle. La propriété qui inspirait le plus de respect de cette rangée de maisons était l'établissement de fidéicommiss de Krug, au 5 de Spalengraben.

Six enfants vinrent au monde entre 1828 et 1834 chez les Kromer. Julie Catharina était le numéro 3, elle fut baptisée le 16 octobre 1831 dans l'église réformée voisine, Sankt-Peter. Trois de ses cinq frères et sœurs – dont des jumelles – moururent en bas âge, et Julie grandit en étroite compagnie du benjamin de ses frères, Johann Gottlieb, et de sa sœur Helena Magdalena, un peu plus jeune qu'elle. On ne sait pas

grand-chose des premières années de la vie de Julie, à part une anecdote que rapportent ses descendants : on s'était moqué d'elle parce qu'elle fut l'une des premières à porter la dénommée *Stehbrunzhose* une culotte que chaque pas dévoilait. Les jambes en étaient resserrées par un ruban et les plis et volants dépassaient de la jupe. Les gamins suivaient Julie en criant : « La Kromerli a des culottes, s'Kromerli het d'Hose a », ce qui a posteriori se révéla comme un signe précurseur.

Il est vrai que Bâle connaissait alors des temps de guerre. Des émeutes avaient éclaté dans les communautés rurales et en 1833, le canton se vit dans la triste obligation de se scinder en deux : Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Quelques photos d'époque permettent de voir le cadre de vie, d'observer de la pauvreté qui régnait dans la ville et de constater combien on y était spartiate. Bâle même avait alors beaucoup de médiéval et pendant de longues années encore allaient y sévir des conditions incroyablement antihygiéniques. Les ordures de toute nature rejoignaient la Birsig. Cadavres, eaux usées, déchets commerciaux, tout était jeté dans l'eau. Les cloaques malodorants représentaient un danger pour les gens et favorisaient l'apparition du choléra et du typhus. Ce n'est qu'après les épidémies de 1855 et 1865 que fut entrepris un assainissement général. Julie résista à tous les miasmes et à toutes les maladies d'enfant et atteint l'âge adulte. Ce n'était pas évident à une époque où la mortalité infantile faisait des ravages. Et c'est en somme la seule certitude qui nous soit parvenue de la première enfance bâloise de Julie : elle a survécu.

On ne sait pas exactement combien de temps les Kromer vécurent à Bâle. Le nom de Jakob Christoph Kromer disparut un beau jour des annuaires de la ville dans les années 1830. Il serait tombé dans l'oubli le plus définitif s'il ne s'était produit un incendie aussi fortuit que catastrophique à La Couronne à Tavannes, que mentionnèrent les manchettes des journaux, ce qui permit de savoir qu'il y vivait comme hôtelier. Il était indiqué qu'il tenait également le Gurnigelbad.

3. Julie Kromer, fille d'aubergiste ; Gurnigelbad, la station thermale et le droit des femmes

Autour de 1840

En fait, le père de Julie, Jakob Christoph Kromer et son frère Jean Jacques avaient acheté le Gurnigelbad en 1839. La propriété avait appartenu à la famille Zehender, de la bourgeoisie bernoise, et passait pour la première fois dans les mains d'un citoyen. Jean Jacques Kromer fit un emprunt auprès de familles bâloises renommées, Burckhardt, Preiswerk, Bernoulli ou Merian. Il put ainsi bientôt rejoindre

les développeurs caractéristiques du tourisme suisse de l'époque, qui allait attirer l'Europe vers une nouvelle manière de voyager et prendre un essor international. Il s'y employa en même temps que les Cäsar Ritz (1850-1918), Alexander Seiler (1864-1920), Johannes Badrutt (1819-1889), Ami Chesse (1840-1917). Leurs hôtels arboraient une architecture de palais et offraient des prestations révolutionnaires : ampoules, eau chaude ou chauffage central. Comme trait typique, signalons que Kromer, comme simple tenancier d'auberge, avait fait des économies et disposait d'un capital qu'il pouvait investir à côté de ces messieurs cossus.

Le Gurnigelbad, à 1155 m d'altitude, situé sur la commune de Riggisberg, était alors l'une des stations thermales les plus grandes et fameuses de Suisse. L'eau, qui provenait de trois sources à forte teneur en soufre et en fer, était considérée comme curative. Sa qualité était prônée dans des publications médico-scientifiques. Le site, le paysage et l'air avaient quelque chose de séduisant. Le panorama de Gurnigel était dépeint comme une œuvre d'art. Ça et là s'aventurait un loup hors du bois, qui faisait frémir les hôtes.

En 1840, un homme singulier avait vanté le Gurnigelbad et il a sûrement enchanté Julie Kromer, pour autant qu'elle en ait entendu parler. Zurichois radical, Johann Jakob Leuthy (1798-1855) avait expliqué en 1833 dans *Das Recht der Weiber (Le Droit des Femmes)*, sa revue pour dames et jeunes filles, que les femmes étaient aussi des personnes. Leuthy, ami radical de la liberté, rédigea également un lexique géographique et publia des récits de voyage. Sa description du Gurnigelbad, apparue dans le *Begleiter auf der Reise durch die Schweiz (Compagnon de Voyage à travers la Suisse)*, a dû réjouir les Kromer : « La station thermale, dont le bâtiment principal est long de 220 pieds, est située sur la montagne du même nom dans la chaîne du Stockhorn, à une altitude de 3600 pieds, à 5 heures de Berne et de Thoune. Fort escarpées, les routes qui y conduisent sont toutefois praticables en permanence pour toute sorte de véhicules. La situation du lac et son cadre romantique sont fascinants et les nombreuses descriptions qui en font l'éloge rendent superflue toute définition additionnelle. » La station « peut être cataloguée parmi les premières de Suisse ».

Le 4 juin 1840, les frères Kromer, nouveaux propriétaires et directeurs, inauguraient la station thermale de Gurnigel, fréquentée par une clientèle internationale. Le *Intelligenzblatt* du 23 mai 1840 annonçait la réouverture. Par courtoisie envers les distingués curistes, tous les mardis matin à 10 heures et samedis matin à 5 heures,

une voiture à cheval partait de la Zeughausgasse de Berne. Toute la correspondance était gérée par le bureau de poste correspondant à Berne, par l'intermédiaire quotidien « d'un messenger à pied » pendant la durée de la cure. Les réservations de chambres étaient adressées aux Kromer. Eau minérale, brochures et croquis de Gurnigel étaient en vente à un dépôt de Berne. Notre Julie, de 10 ans, aura sans doute séjourné au Gurnigelbad avec ses parents, ou tout au moins l'aura-t-elle fréquenté.

En 1839, au moment de son achat et afin d'embellir les établissements balnéaires du Gurnigel, Kromer avait déjà posé des jalons auprès de l'État de Berne pour acheter une parcelle de forêt avec l'autorisation de défricher. Mais il se heurta à une résistance active contre cet agrandissement, notamment du chicanier Albert Bitzius alias Jeremias Gotthelf, pasteur et poète. Ce dernier fulminait, dans la gazette pro-constitution *Berner Verfassungs-Freund*, contre la vente de la forêt : « Le Gurnigel, c'est au premier chef des bains thérapeutiques pour des patients. Sa situation ne s'accorde pas avec un lieu de loisirs ; parmi le beau monde, seuls s'y rendent les malades. Ces bains thérapeutiques sont au contraire pour nos concitoyens, pauvres et riches. Les pauvres doivent pouvoir en jouir à leur aise, sans se sentir exclus et pour leurs modestes moyens ; les riches souhaitent y séjourner confortablement, boire et manger à leur guise, sans être importunés ni harcelés par le personnel de maison. [...] Ils ne veulent pas non plus des parts à travers lesquelles on peut lire le journal, mais de vraies tranches que l'on sent sous la dent ; au lieu de modèles réduits, des plats généreux qui font fusionner corps et âme. »

Gotthelf rencontra opposition jusque dans le *Berner Verfassungs-Freund*. Les sources d'eau minérale du Gurnigel comptaient parmi les plus renommées et appréciées de Suisse. Malgré la multiplication continue du nombre des baigneurs, les installations étaient restées telles quelles. Le soleil ne perçait pas jusque sur les sentiers de forêt qu'empruntaient les convalescents et qui restaient humides ou même mouillés, ce qui représentait aussi un inconvénient. « Les propriétaires actuels de la station thermale du Gurnigel, MM. Kromer de Bâle, qui ont démontré leur zèle et leur honorabilité, sont décidés à remédier à cet état des lieux, à construire de nouveaux bâtiments esthétiques et confortables et à remettre en état les installations et les promenades. À cette fin, ils demandaient à l'État 20 des 1000 arpents de forêt pour les assainir. » L'entreprise de MM. Kromer était assurément utile pour la communauté : les baigneurs en bénéficiaient et le voisinage y trouvait une source de revenus.

En dépit de l'intervention houleuse de Gotthelf, l'acquisition se matérialisa. Le 15 juillet 1841, l'État de Berne vendit à un certain nombre de communes ainsi qu'à Johann Jakob Kromer de Bâle, propriétaire de la station thermale, une parcelle de forêt dans le district de Seftigen. Kromer continua à agrandir l'hôtel et en 1842, une centaine de chambres étaient prêtes à accueillir environ 250 hôtes.

L'enthousiasme ne faisait pas l'unanimité des hôtes. Le couple Jean Jacques et Nathalie Catherine Kromer, oncle et tante de Julie qui dirigeaient la station balnéaire, n'était pas apprécié par tous. Gotthelf, de son côté, continuait à fulminer. Or, lui qui avait pourtant tellement espéré que « ni pauvre ni nanti, il n'aurait recours au Gurnigel », dut y faire une cure en août 1853 à la suite d'une hydropisie. Il ne cessa de grommeler contre l'ennui, les autres curistes, le mauvais pain et l'aberration de devoir se baigner dans des eaux de Schwarzbrünnli.

Il exprima aussi son mécontentement dans son ouvrage *Ueli der Knecht (Ueli le valet)* : « Les lits qu'ils prétendaient avoir chez eux n'existaient pas au Gurnigel, qui aurait dû offrir des lits de seigneurs » dénonçait la mère d'Ueli. « Il fallait, disait-elle, ajouter à la literie blouses blanches et jupons pour ne pas geler et s'assurer de rentrer vivant chez soi. »

Le fait d'avoir dû grimper à pied le dernier tronçon de montagne convenait aussi peu à la demoiselle Elisi, personnage de l'essai, que le vent de l'ouest qui lui fouettait les jambes et la transperçait jusqu'à la moelle. Le Gurnigel de Gotthelf servait de toile de fond – peu festive – à une histoire affligeante. Elisi, qui devait manger à la table des citoyens alors qu'elle eût préféré celle des maîtres, se laissa embobiner par un prétendu commerçant en coton qui la harcelait comme une « mouche affamée se jette sur une assiette de soupe ». Elle épousa ce bon à rien et se rendit compte trop tard qu'il n'en voulait qu'à son argent.

La prévention de Gotthelf contre les mondanités et la vie onéreuse et luxueuse transpirait à toutes les lignes. Ce qui n'empêcha pas les gens d'affluer à la station thermale du Gurnigel, qui connut un grand succès.

En réalité, c'était surtout l'oncle de Julie, Jean Jacques, qui gérait l'entreprise. Il dirigea le Grand Hôtel avec « sa très estimable épouse » à partir de 1841 et pendant vingt ans, en qualité de propriétaire unique, le perfectionnant et modernisant sans cesse. Pour des raisons de santé, il le vendit en 1859 à Friedrich Blumer de Schwanden (Glaris). Kromer mourut à l'âge de 65 ans, le 10 avril 1861 à Tavannes et la même année, Blumer se défit du Gurnigel. Pour lui, cet achat ne s'était pas

révéle heureux, il avait des chicanes avec l'énergique tante de Julie, et la veuve Nathalie Kromer le traîna en justice.

La dynastie glaronnaise Hauser devint la nouvelle propriétaire du Gurnigel, qui figurait maintenant sur la liste des Grands Hôtels ; les Hauser firent de la station thermale une installation princière que l'on peut encore admirer avec nostalgie sur quelques cartes postales.

Le père de Julie, Jakob Christoph entretenait avec son frère Jean Jacques des relations commerciales, mais il avait opté pour sa propre voie et trouva son bonheur à Tavannes.

4. La Couronne à Tavannes et les victimes mortelles de l'incendie catastrophique de 1846

1846

Jakob Christoph et Susanna Kromer-Kübler avaient repris la Couronne. L'hôtel était non seulement une énorme bâtisse en bois mais aussi et surtout une station-relais sur la route à travers l'imposant tunnel creusé dans le rocher de Pierre-Pertuis. Déjà à l'époque romaine, il reliait directement Aventicum et Augusta Raurica. Sur le trajet entre Bâle et Bienne, diligences et voitures s'arrêtaient à La Couronne pour changer de chevaux et laisser les leurs se reposer dans les écuries situées à l'arrière du bâtiment. Couvert et hébergement attendaient les voyageurs qui allaient reprendre leurs forces.

La nuit du 15 au 16 septembre 1846, Kromer hébergeait 32 hôtes, dont plusieurs familles anglaises et trois messieurs de Strasbourg, l'un d'eux avec son épouse. Et deux notables : le député Xavier Péquignot (1805-1864), plus tard lieutenant-colonel de l'État-Major, et le Bernois Karl Friedrich Immer (1809-1846), Conseiller d'État radical, récemment nommé responsable des édifices publics, qui se trouvait précisément sur place en voyage de reconnaissance.

Vers minuit commença à se répandre une odeur de fumée. Jakob Kromer découvrit un incendie à l'étage supérieur. Il essaya de réveiller ses hôtes pour les avertir mais il était trop tard pour monter à l'étage. L'hôtel, tout en bois avec des lambrissages intérieurs, fut une bagatelle pour ce feu qui eut tôt fait de tout ravager sur son passage. Il n'y avait aucune issue de secours dans la cage d'escalier. On manquait d'échelles ou elles étaient trop courtes.

Les hôtes tentèrent de sauter par la fenêtre. Des Anglaises démontrèrent un courage admirable et se sauvèrent en sautant hardiment d'une fenêtre haut placée. D'autres eurent moins de chance. Un Strasbourgeois se disloqua, un Anglais s'embrocha sur un acacia. Quatre personnes périrent dans les flammes.

Le Conseiller d'État Karl Friedrich Immer avait trouvé la mort. On l'avait encore aperçu à la fenêtre en plein incendie. Voulait-il vite sauver des documents, le plancher en bois s'effondra-t-il sous ses pieds, toujours est-il qu'il ne put en réchapper. En revanche, le landammann bernois Xavier Péquignot, qui dormait dans une mansarde, en fut pour sa frayeur. En simple chemise, il s'était laissé glisser depuis le parapet le long de la conduite à l'angle du bâtiment, oscillant entre ciel et terre : il décrit plus tard sur un ton captivant les minutes décisives de sa vie : « Déjà des tuiles me tombaient sur la tête, les flammes sortaient par la fenêtre que je venais de quitter [...] on avait disposé une échelle mais elle était malheureusement trop courte ; puis l'on étendit un matelas sur lequel j'eus la chance [...] d'atterrir. » Sa vie, assura-t-il par la suite avec reconnaissance, il la devait au courage du père de Julie. D'autres voix se firent écho de son sang-froid et son audace. « L'hôtelier, M. Kromer, n'avait en rien cherché à mettre ses biens en sûreté ; il avait au contraire risqué sa vie pour préserver celle de ses clients » pouvait-on lire le 18 septembre 1846 dans l'*Intelligenzblatt*. Un autre sauveteur était également mentionné, qui mit en lumière l'affinité politique du Jura en ces jours. Un couvreur qui avait été proscrit pour un délit politique s'était particulièrement distingué pour sa bravoure. Il fut amnistié peu après.

La Couronne fut très rapidement réduite en cendres malgré l'intervention des sapeurs-pompiers la Birse. En plus de l'auberge, le feu dévora deux maisons avoisinantes. L'une d'elles appartenait à Théophile Voirol (1781-1853), général de l'armée napoléonienne et ancien combattant en Afrique, encore vénéré de nos jours. La nuit de l'incendie, il était absent.

Le mobilier, ainsi que les valeurs et la correspondance attendant au bureau de poste furent la proie des flammes. Un Anglais venu en Suisse pour s'y faire naturaliser perdit une somme considérable. Le petit coffre-fort métallique dans lequel il avait mis ses billets résista mais le papier fut carbonisé. Cochers, chevaux, chariot et voiture des voyageurs purent être sauvés.

L'incendie avait peut-être été provoqué par un client anglais. « À cause de la bise, spécialement froide dans ces régions montagneuses », il avait encore demandé qu'on lui fasse un feu de charbon dans la chambre. Mais le feu a tout aussi bien pu se déclarer au niveau des écuries.

Les quatre clients strasbourgeois et le malheureux Anglais furent enterrés le 18 septembre dans le cimetière de Tavannes. Une plaque sur le mur de l'église gothique tardif rappelle encore aujourd'hui le tragique évènement du 15 septembre 1846. Une cérémonie commémorative eut lieu au cimetière Monbijou de Berne pour le Conseiller d'État Karl Friedrich Immer, à laquelle assista une foule nombreuse.

Pour les quatre enfants Kromer, cet évènement dut être traumatisant. Onze jours plus tard, Johann put fêter ses 17 ans. Son anniversaire fut marqué par des mains vides et une atmosphère de précarité. Susanne et Hélène avaient à ce moment 13 et 12 ans et Julie n'en avait pas encore 15. Cet incendie ne devait pas être la seule catastrophe dans sa vie.

L'hôtel avait bien une assurance incendie, mais elle ne couvrait ni les récoltes ni le bétail. Une collecte fut organisée pour la malheureuse famille Kromer-Kübler, hôteliers et propriétaires de l'auberge sinistrée. Huit jours plus tard, il y avait 880 francs et par-dessus le marché, des cadeaux pour les cochers et les employés de maison.

La Couronne fut reconstruite, cette fois dans un style classique tardif et en pierre. Les parents de Julie firent un emprunt de 35 000 francs et contractèrent – rien d'étonnant – une assurance incendie de 42 000 francs. Ils étaient maintenant propriétaires de la nouvelle auberge Zur Krone avec sa cour, ses hangars, ses écuries et son jardin. Ils acquirent en outre le logement d'en face qui comportait une grange, une écurie et deux vergers, ainsi que des terres arables, prés et forêt. Ils possédaient au total 83 arpents, aujourd'hui 300 000 m² de terrain. Le mobilier, les outils et ustensiles pour la cuisine, l'agriculture, l'écurie étaient inclus, de même que la vaisselle, l'argenterie et le linge de maison, et les éléments associés : bétail et voiture, outre des réserves de foin, avoine, paille, blé et vin.

Le nouvel hôtel était réellement un bon investissement. Les diligences postales s'y arrêtaient bientôt sur leur trajet pour Bâle, d'où partaient tous les jours les chemins de fer à destination de Strasbourg-Paris et de Karlsruhe-Heidelberg-Francfort sur le Main. Plus somptueuse que jamais, la Couronne semblait repartir vers un futur prometteur.

5. Une séparation surprenante ; les droits d'une conjointe ; une épicerie de denrées coloniales à Bâle

Tout permettait de supposer que les Kromer tiendraient leur belle nouvelle auberge à Tavannes jusqu'à la fin de leur vie. Or, leurs dates de décès ne figuraient pas à Tavannes et une feuille de papier tombée aux mains de l'un de leurs descendants portait, gribouillée, l'inscription « divorcé ». En effet, la recherche concernant la séparation ou des données de mariage apporta des renseignements surprenants. Les Kromer quittèrent prématurément Tavannes et la nouvelle Couronne. En 1852, après vingt-cinq ans de mariage, le père de Julie avait divorcé de sa femme Susanna Kromer-Kübler.

Le 19 août 1853, « J.-C. Kromer, maître d'hôtel à Tavannes » annonçait la mise en vente de son hôtel, entièrement réaménagé et disposant de concession, avec grange, jardin, verger, forêt, prés et champs situés entre Tavannes et Reconvilier. Mobilier de l'hôtel, outils agricoles, voitures, chars, chevaux, vaches, stocks, balles de foin – tout était disponible. Il offrait en même temps deux bâtiments dans le même village, à usage agricole ou industriel, en particulier un logement avec grange, écurie et hangar. L'annonce de la vente prônait l'emplacement splendide de la propriété. La Couronne bénéficiait d'une situation privilégiée sur la route allant de Bâle à Berne et la Chaux-de-Fonds, et à Tramelan. Elle appartenait à un gros village logé dans une vallée où florissait l'industrie horlogère. Malgré tout et en dépit d'excellentes conditions financières, la Couronne ne trouva pas amateur.

Kromer fit plusieurs autres tentatives. Le 22 mars 1854, le 23 novembre 1854, le 6 mars 1855, il fit paraître des annonces dans le journal, mais en vain. La propriété continua probablement à appartenir à la famille de l'oncle de Julie, elle fut louée et à la mort de l'oncle en 1861, à nouveau mise en vente.

Le divorce de ses parents et les tentatives de vente du bel hôtel et de la vaste propriété ont certainement contribué à démoraliser Julie. Le destin de sa mère Susanna, surtout, a dû la faire réfléchir. Julie avait vécu la manière dont un aubergiste travaillant inlassablement pouvait se transformer en hôtelier. Tout comme sa mère elle apprendrait combien la vie d'une femme pouvait être chamboulée et ardue après une catastrophe, un décès ou un divorce, et combien son indépendance était précieuse.

Lorsque, par la suite, elle intervint avec véhémence dans la rédaction du Code civil et se prononça notamment en faveur du régime de séparation de biens, elle se souvenait assurément de sa mère et pensait à ce qu'elle aurait pu devenir si elle n'avait eu ni argent ni travail. On ne sait pas exactement combien la mère de Julie a

pu obtenir de la propriété de Tavannes. Pour la séparation des biens, un délai expirant le 22 août 1853 fut alloué à « Kromer Christophorus ».

Le père de Julie se refit une vie à Bâle avec la jeune Elisabeth von Niederhäusern de Wattenwil dans le canton de Berne. Le 17 juin 1856 naissait leur fille Anna Ottilia à Tavannes. Le 12 août 1856, à 60 ans juste, il épousa à Court, dans le Jura bernois, la demoiselle, alors âgée d'une bonne vingtaine d'années. Sa belle-mère Élisabeth avait quatre ans de moins que Julie.

Le divorce en soi était indécent à l'époque. Si, en 2000, à peu près la moitié des couples divorçaient, autour de 1900 il y en avait peut-être deux ou trois sur 100. La différence d'âge et la naissance hors mariage de l'aînée tournaient au scandale. Deux bons mois s'écoulèrent avant le baptême, c'est-à-dire jusqu'à ce que le couple soit officiellement marié. Enfin, le père de Julie décida de déménager avec sa jeune épouse et la mère de Julie se présenta dès lors comme veuve.

Jakob Christoph Kromer-Niederhäusern chercha pour sa jeune famille un autre lieu de travail. Peu avant la naissance de sa deuxième fille, Mathilde, le 23 décembre 1859 à Bâle, il acquit, le 8 octobre 1859, sur la Barfüsserplatz 11, le commerce de vin et restaurant Zum Braunen Mutz. Le domicile se composait d'une partie centrale, d'une aile centrale et de la cuisine. Le 16 septembre 1861 naissait un fils, Georg Jacob Christof et le 28 juillet 1863, une troisième fille, Elise Ida.

La mère de Julie retourna elle aussi à Bâle. La ville n'était toujours pas assainie et manquait totalement d'hygiène. Toutefois, le premier chemin de fer était arrivé à Bâle en 1844 et la gare française était construite. Depuis 1852, la ville au bord du Rhin s'était dotée d'un bon éclairage : les 200 réverbères avaient été remplacés par des lampadaires à gaz. La production de colorants artificiels marqua dès 1859 l'ascension de l'industrie chimique bâloise. À partir de 1861, les remparts de la ville furent démantelés, la ville s'étendit et s'industrialisa.

Susanna Kromer-Kübler, comme veuve, tint un magasin de denrées coloniales qu'elle vendait au détail et à des particuliers. La situation de son épicerie de la Gerbergasse 79, donnant sur la très animée Barfüsserplatz, se révéla très profitable – bien que voisine aussi du Brauner Mutz de son ex-mari. La propriétaire, Mme veuve Catharina Oser-Fischer, habitait la même maison. Les Oser, familles d'importants teinturiers de la ville de Bâle voisinaient aussi *nota bene* avec le Brauner Mutz. Est-ce les patriarches Kromer et Oser ont placé leurs femmes âgées à

la Gerbergasse, ou les choses se sont-elles déroulées tout autrement ? Les papiers livrent certaines données sans détails, et finalement bien peu sur leurs biographies.

La nouvelle vie heureuse du père de Julie ne dura qu'une dizaine d'années, jusqu'au 2 janvier 1866. Comme le signale précisément le registre des décès de la paroisse de Sankt-Leonhard de Bâle, Elisabeth, épouse de l'aubergiste Jakob Christoph Kromer, mourut à l'âge de 30 ans, d'une complication rénale. Quatre ans plus tôt, le couple avait perdu son fils unique, et deux ans auparavant, sa troisième fille, encore en très bas âge. La mortalité infantile ne commença à décliner qu'à partir de 1871 en Suisse.

Les filles aînées de Jakob et Elisabeth Kromer, Anna Ottilia et Mathilda, maîtresse d'école cette dernière, n'atteignirent elles-mêmes que 16 et 24 ans respectivement. Au moins, leur décès fut épargné au veuf Kromer. L'aubergiste du Brauner Mutz, père de Julie, décéda le 30 janvier 1871 à l'âge de 74 ans. Sa femme, de 40 ans plus jeune que lui, l'avait précédé dans la tombe, contrairement à sa première femme, Susanna Margaretha Kromer-Kübler. La mère de Julie mourut six mois après son ex-mari, le 13 juillet 1871.

6. Julie Kromer épouse le commerçant Frédéric Ryff et mène une vie sur l'artère commerciale du Jura bernois

1853-1860

Âgée de 20 ans lors du divorce de ses parents, Julie Kromer songeait à se marier. Bilingue, élevée à Bâle et à Tavannes, elle était allée à l'école dans le Jura bernois. Elle avait aussi travaillé avec ses parents à l'hôtel, en attendant comme toutes les jeunes filles de l'époque qu'apparaisse un fiancé.

Elle avait 22 ans lorsqu'elle jeta son dévolu sur Frédéric Ryff, un commerçant de 26 ans né à Bienne et qui, pour ses activités dans le Jura bernois entre Bâle et Bienne, était aussi descendu à la Couronne. Ils se marièrent le 20 août 1853. La cérémonie se déroula dans le temple réformé de Sombeval.

Frédéric ne pouvait guère être issu d'une famille aisée. Adolf, l'aîné des trois frères Ryff, s'était engagé dans l'armée anglaise pour servir à l'étranger. Encore avant que la Suisse, en 1859, n'interdise ces services, il mourut à 31 ans seulement, en 1856 à Shorncliffe, en Australie. Trois ans s'étaient écoulés depuis le mariage de Julie Ryff, et elle en fut certainement aussi ébranlée. Frédéric et Julie Ryff-Kromer vécurent à peu près quatre ans, de 1853 à 1856, à Corgémont, dans le Jura bernois.

Qu'est-ce qui avait attiré le commerçant Frédéric Ryff dans le Vallon de Saint-Imier ? La création de l'importante manufacture de montres Corgémont Watch n'était encore que musique d'avenir et la célèbre usine horlogère du Jura ne brillerait que plus tard. Il existait toutefois dans la vallée de nombreuses petites entreprises qui se partageaient la fabrication de pièces détachées. Et il y en avait aussi à Corgémont.

En 1834, les frères Eguet, Charles, Philibert, Ulysse et Victor avaient fondé avec leur père Charles Louis une fabrique d'ébauches. La Suze leur fournissait l'énergie hydraulique et la population locale, la main d'œuvre. À peine quatre ans plus tard, ils revendirent leur affaire à la Maison Robert de Fontainemelon. Méconnaissant la clause du contrat d'achat selon laquelle il était interdit de monter une entreprise concurrente, les Eguet avaient repris la fabrication d'ébauches. Acheteur et vendeur se retrouvèrent au tribunal et Philibert Eguet perdit le procès. Robert & Cie resta sur les lieux et mit sur pied une deuxième unité de production en 1852. Cette « grande fabrique » fut pendant des décennies le centre industriel du village.

Les usiniers de la Suze étaient les fournisseurs de plus grosses entreprises des environs et plus éloignées, peut-être même de l'usine Longines, établie à Saint-Imier depuis 1832. L'industrie horlogère, créatrice de travail dans une vallée agricole avant tout, comme celle de la Suze, fut un vecteur de mutation socioéconomique. La Caisse d'Épargne du District de Courtelary, fondée en 1829 à Corgémont par le très actif et célèbre pasteur Charles-Ferdinand Morel (1772-1848), chercha à soutenir le développement économique de la région. La population s'accrut. Les frères Robert construisirent peu à peu des maisons adossées, appelées les Casernes pour les travailleurs de l'horlogerie, entre 1851 et 1865, précisément au moment où les Ryff vivaient à Corgémont. Un nouvel établissement scolaire fut inauguré.

L'industrie horlogère, Gründerzeit

Le nouvel État de 1815 unifiait la Suisse occidentale et ses citoyens avec les anciens cantons en territoires jouissant des mêmes droits, et dès 1833 la vision libérale domina partout le commerce et les échanges. Il s'ensuivit une vague de créations, à commencer par les petites entreprises – notamment dans l'industrie horlogère de l'ouest du pays. Les manufactures se partagèrent la production d'ébauches, boîtiers, rubis et cadrans. Contrairement à l'industrialisation coïncidente des tissages, filatures ou usines métallurgiques de la Suisse orientale et Zurich, ces ateliers de fournitures d'horlogerie furent établis sans grosses dépenses en capital ou en énergie. Les entreprises étaient souvent des associations éphémères de propriétaires inventifs et d'experts locaux ou venus s'établir sur les lieux. Ils se passaient rapidement l'un à

l'autre les occasions qui se présentaient, comme c'est le cas à l'heure actuelle à Silicon Valley, en Californie. Le nombre des unités était souvent considérable et la production était acheminée sur les marchés européens ou aux États-Unis. Le choc que produisit sur une délégation à l'Exposition universelle de Philadelphie en 1876 la révélation de la production massive et mécanisée aux États-Unis eut pour résultat la concentration de cette activité dans des usines de plus en plus grandes et marqua, pour de nombreux petits industriels, le déclin de leur statut pour se retrouver comme simple travailleurs. De même que de nos jours, ces « véritables ruches » nourrissaient déjà dans les années 1850 de nombreux autres secteurs – commerce intermédiaire, livraison, transport, hôtelleries, bâtiment. Devant le nouvel arrivé qu'était Frédéric Ryff se déployait un panorama plein de promesses.

Frédéric Ryff a probablement exercé des activités de négociant horloger. Montres, pièces détachées et ébauches ont dû constituer une partie de ses affaires. Corgémont était un point de départ pratique pour ses déplacements, de même que Sonceboz-Sombeval où il s'installa en 1857. C'est là que Philibert Eguet, après avoir perdu son procès, avait vendu son matériel, et c'est là qu'avait surgi la Fabrique d'Ébauches de Sonceboz.

À Sonceboz, où la Suze passait sous un pont en pierre, convergeaient les grandes voies de transit de Bâle, Bienne et La Chaux-de-Fonds. Frédéric Ryff démontra son habileté en cherchant déjà à ce moment des lieux qui conviendraient à ses affaires et ses besoins de transport. Il prouva encore par la suite qu'il savait pressentir le potentiel de développement économique, et en faire usage.

La famille Ryff se remplit d'enfants dans le Vallon de Saint-Imier. Entre juillet 1854 et août 1858 naquirent trois filles et un garçon : Fanni Henriette, Mina, Fritz et Émilie. Avec cette famille en constante expansion, Frédéric Ryff se mit en quête, avec succès, de revenus complémentaires plus stables et plus sûrs.

7. Vie de famille avec 13 enfants à Angenstein, dans la campagne bâloise

1860-1876

Le 1^{er} octobre 1858, Frédéric Ryff, négociant de Sonceboz, fut nommé par le Conseil d'État de Berne, receveur de l'ohmgeld, avec siège à Angenstein dans la campagne bâloise. Le lieu-dit, dont le nom signifie « pierre étroite », était gardé par un château du Moyen-Âge et un pont de pierre franchissait la Birse. La situation, très avantageuse pour les communications, en faisait la porte d'accès aux cols jurassiens côté Bâle et le lien avec Delémont par la vallée de Laufon. D'Angenstein, Ryff était

chargé de recouvrer pour le canton de Berne les taxes à l'achat du vin et autres boissons alcoolisées. En raison de l'étendue du territoire qui lui était attribué, il gagnait 2000 francs, c'est-à-dire que sa rémunération était la deuxième plus élevée de tous les receveurs de l'ohmgeld bernois. En 1872, au motif de l'augmentation du trafic, son salaire fut indexé à 2400 francs. À temps partiel il commerçait avec plusieurs cimenteries. Dans la publicité de son entrepôt de ciments de la Société Vicart & Cie, Grenoble, il inséra la mention « Ryff, Kromer, Angenstein ».

Frédéric Ryff était employé cantonal, entrepreneur indépendant et, en qualité de lieutenant de l'armée, chef de train dans le Bataillon d'infanterie N° 23. De plus, il était connu du grand public comme sauveteur. En effet, fin juin 1875, voyant de chez lui l'enfant du policier Christen tomber d'un rocher haut de 30 pieds dans la Birse, il se lança sans hésiter dans la rivière et rendit l'enfant sain et sauf à ses parents.

Frédéric Ryff-Kromer fut un père étonnamment prolifique. Julie Ryff mit au monde presque un enfant par an et à Angenstein, entre 1859 et 1872, neuf de plus : Louise, Rodolphe, Berthe, Hans Otto, Charles, Sophie, Marie, Fanny et Marthe.

On ne sait rien des joies et des peines que Julie Ryff a éprouvées personnellement, confrontée à de telles charges de famille nombreuse. Ni la douleur qu'elle a pu ressentir à la mort de son premier enfant, du dixième et du douzième. Elle perdit Fanni Henriette à ses 9 ans, et Sophie et Fanny juste quelques mois après leur naissance.

Les pays d'Europe connurent vers la fin du XIX^{ème} siècle une explosion démographique avec une multiplication de la descendance et un recul de la mortalité infantile. C'est ce que la science appelle une transition démographique et qui, de nos jours et en différé, se donne dans les économies émergentes. Les conditions insalubres que les parents de Julie Ryff connurent encore à Bâle furent progressivement éliminées. Pendant la transition démographique, la croissance de la population réclamait impérativement une augmentation de la productivité et des revenus familiaux. Elle attira également une armée de travailleurs qui délaissèrent la campagne et affluèrent en ville.

8. Delémont, le rêve d'une vie meilleure

1876-1879

Sa troupe d'enfants et son ambition professionnelle contribuèrent à pousser Frédéric Ryff à rechercher un revenu complémentaire. Par ses activités professionnelles il connaissait bien la petite ville francophone de Delémont, et y avait entrevu des

perspectives de développement. Avant de quitter Angenstein, il s'était enquis le 16 février 1875, des permis et licences dont il avait besoin pour se faire construire une maison. Le moment sembla opportun lorsque la ville s'imposa précisément comme nœud ferroviaire. Le rattachement de l'Alsace, en 1871, au Reich allemand vainqueur, força la Compagnie française des chemins de fer de l'Est à construire une ligne ferroviaire à travers la Suisse, direction Bâle. Les chemins de fer jurassiens cédèrent de bon gré à cette pression. Delémont servit bientôt de point de rencontre entre les trains en provenance de la frontière française et de Porrentruy et ceux qui se dirigeaient vers Bâle ou Bienne. C'est également là qu'allaient circuler les express internationaux reliant Paris à Vienne via Bâle. Même l'Orient Express était annoncé, qui fit rêver les Delémontains au point de baptiser de noms exotiques le nouveau quartier de la gare.

La construction du réseau ferroviaire international, de la gare de 1875 et du Pont du Terminus de 1877 fit naître dans le centre, autour de l'Avenue de la Gare, un nouveau quartier séparé de la vieille ville. La plaine de la Maltière, où jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle se dressait une léproserie, possédait un potentiel de développement pour les commerces et pour la construction d'immeubles. Elle ouvrait devant Frédéric Ryff tout un horizon favorable et il ne se heurta à aucune contestation pour son projet de maison. La construction avec sa couverture de tuiles fut agréée le 19 mars 1875 déjà.

En octobre 1876, Frédéric Ryff emménagea avec sa femme et ses cinq plus jeunes enfants : Berthe (14) Hans Otto (12), Charles (10), Marie (8) et Marthe (4) à Delémont, dont la population atteignait à l'époque 2500 âmes. La famille résida « entre le Lion d'Or et la route qui conduit à Moutier » et voulait cimenter, dans la ville jurassienne émergente une économie familiale à l'abri des préoccupations.

Ryff était en outre receveur de l'ohmgeld et fonctionnaire de la Douane cantonale bernoise. À côté de cela, il s'occupait de son commerce d'épices, thé, café et chocolat. Et il avait l'intention de développer ce commerce des denrées coloniales de luxe. Les excellentes communications ferroviaires internationales furent pour lui un allié indéfectible. Le déménagement de Ryff à Delémont s'expliquait également parce qu'il voulait avoir à proximité une escale sur le réseau ferroviaire, circonstance qu'Angenstein avait déclinée. Delémont promettait d'importants bénéfices, ou tout au moins l'espoir d'une expansion vers le commerce en gros qui l'aiderait à boucler les fins de mois, eu égard à sa famille nombreuse. Pour la Maltière, Frédéric Ryff se proposait de construire, dans le nouveau quartier de la gare, de grands bâtiments pour le commerce et l'industrie, avec logements et caves. Il s'était entouré

d'associés, dont Joseph Pallain (1822-1898), qui fut le premier chef de gare de Delémont.

En 1877, il s'assura une parcelle, un espace de vie et suffisamment de terrain à bâtir sur la Maltière. La valeur imposable de la parcelle s'élevait en gros à 83 000 francs. Le 27 mars 1878 était publiée une demande de permis de construire pour deux maisons et une boulangerie, qui fut délivré sans opposition le 17 mai 1878. Pour se prémunir, Ryff prit auprès de la Winterthur, la Thuringia d'Erfurt et la Société de ventes de Zurich des assurances-vie plafonnant à 93 500 francs. Les assurances étaient alors une nouveauté et ce n'est qu'en 1885 que les sociétés privées passèrent sous la supervision de l'État. À lui seul, le contrat de la Société anonyme suisse d'assurance contre les accidents à Winterthur, fondée en 1875 seulement, s'élevait à 50 000 francs, ce qui équivaut aujourd'hui à environ 750 000 francs. Ryff signa ce contrat le 22 mars 1878, un peu avant que ne lui soit accordé le permis de construire. Cette assurance était-elle une condition du créancier, un souhait de la commune ou simplement une mesure de précaution pour la famille nombreuse ? Cette question, tel que le prouva la suite, n'était pas théorique. Car un an plus tard, Frédéric Ryff fut victime d'un accident mortel.

9. La mort tragique de Frédéric Ryff et la tranquillité remarquable de Julie Ryff

10 mai 1879

Le 9 mai 1879, s'acquittant de sa mission de receveur de l'ohmgeld, Frédéric Ryff quitta son domicile de Delémont à 5 heures du matin et se rendit à Tavannes en voiture à cheval. Dans l'après-midi, il prit le train et fit un saut à Bienne pour obtenir une nouvelle caution, laquelle lui fut toutefois refusée. Vers 19 heures il retourna à Tavannes en train et y arriva vers 21 heures. Le gérant de la Couronne lui recommanda vainement de rentrer chez lui car on attendait une nuit de tempête. Vers 22 heures il récupéra cheval et voiture et partit. Il s'arrêta une vingtaine de minutes à l'Auberge Schlapbach, près de Reconvilier et but du vin avant de piquer vers Court par le « passage étroit et sauvage entre les épicéas où s'engouffre la Birse » et de continuer en direction de Moutier.

Le 10 mai 1879 aux alentours de 2 heures du matin, Frédéric Ryff se présenta à la fenêtre du garde-voie Jean Grütter à Sorvilier, se plaignant de s'être endormi et d'être tombé de sa voiture. Le cheval avait continué sa route sans lui. Grütter, tiré de son sommeil, s'habilla et prit une lanterne – mais Ryff avait disparu. Soit par imprudence ou témérité et malgré la forte pluie il n'avait pas attendu l'aide de Grütter, soit il s'était fourvoyé en cherchant son cheval, toujours est-il qu'il était tombé dans la rivière et blessé sur les rochers.

Le garde-voie partit à sa recherche sur le chemin des Gorges de Court. À la sortie du village de Sorvilier il trouva le mouchoir de poche de Frédéric Ryff ensanglanté. Finalement, son cadavre apparut dans la Birse près de la route entre Court et Moutier. D'après le constat de décès du médecin légiste, il était tombé dans l'eau après s'être fracturé le crâne. Le préfet remarqua, à deux kilomètres en amont du lieu de la découverte du corps, un glissement de terrain et des traces de pas dans le remblai de la rivière. Le cheval de Frédéric Ryff tirant la voiture vide s'arrêta à 4 heures du matin devant l'Hôtel du Cerf de Moutier.

Julie Ryff supporta stoïquement – avec une tranquillité remarquable – la mort de son mari. Le 12 mai 1879, deux jours après son accident, Frédéric Ryff fut enterré à Delémont. « Avec sa disparition, notre ville perd l'un de ses meilleurs citoyens », écrivait *Le Jura* le 13 mai 1879. Le journal le décrivait comme un homme déterminé et généreux. Et le 18 mai, le bureau de vote, établi pour la votation sur la question de la réintroduction de la peine de mort, dut se passer du conseil municipal de Delémont.

10. Les procès démoralisants intentés par Julie Ryff contre une puissante compagnie d'assurances

1879-1884

Après la mort de son époux, à 52 ans seulement, le 10 mai 1879, Julie Ryff se retrouva, à ses 48 ans, seule avec dix enfants dont trois seulement avaient plus de 20 ans et le plus jeune, juste 7.

Il ne restait à Julie Ryff qu'à prendre sa vie entre ses mains. Y avait-elle droit et les autorités n'allaient-elles pas l'obliger à accepter une assistance : rien n'était certain. Ce n'est qu'après des luttes réitérées des Suissesses que la loi sur l'émancipation de 1847 reconnut ce droit aux veuves : elles n'allaient plus être tenues en tutelle. Toutefois, du fait que les biens matrimoniaux ne devaient pas être partagés jusqu'à ce qu'elle se remarie ou jusqu'à son décès, elle était obligée d'obtenir l'approbation de ses enfants majeurs et de l'autorité tutélaire pour les mineurs pour toute modification importante du capital.

Cet état de choses l'énervait et, à en croire les sources familiales Julie Ryff se défendit de manière astucieuse. « Je vais leur en faire voir à ceux-là », déclara-t-elle, et jour après jour, elle se rendait à pied, bien mise, auprès de l'autorité tutélaire. Elle y réclamait n'importe quelle petite somme pour l'un ou l'autre de ses nombreux enfants. Finalement, l'autorité trouva cela trop stupide et déclara qu'elle devrait

décider elle-même ce qu'elle voulait et agir en conséquence. Julie Ryff put donc profiter de l'engagement de féministes précoces.

On l'a dit : Frédéric Ryff était un père de famille prévoyant, et il avait contracté une assurance sur la vie. Le plus gros contrat était celui de la Winterthur qui, en cas d'accident mortel de l'assuré, devait indemniser les survivants. Julie Ryff pouvait donc au moins compter qu'elle serait financièrement assurée.

Elle agit avec précaution car le montant de la dette originale pour le pool immobilier de la Maltière n'avait pas encore été épongé. La réalisation du projet de chantier réclamait du temps et la main habile du patron ; de plus, la baisse des prix au niveau mondial entre 1873 et 1896 avait alourdi le poids de la dette. Le krach de la Bourse de Vienne du 9 mai 1873 avait été un signe manifeste de la crise européenne.

Julie Ryff se mit prudemment en rapport avec Joseph Pallain et les créanciers de l'affaire de son mari. Le 22 octobre 1879, une convention put être signée pour le partage des capitaux disponibles.

Or, dans leurs calculs manquait un élément de poids : l'assurance accidents de la compagnie Winterthur, aujourd'hui AXA. Elle chercha à se soustraire à sa responsabilité. Pour une prime de 50 francs par an, elle n'avait touché de Frédéric Ryff que 100 francs et elle devrait allonger 50 000 francs pour les survivants ? Pour la Winterthur c'était pour le moins suspect, et elle contesta l'obligation de payer.

Bon gré mal gré, Julie Ryff dut saisir les tribunaux. Il y eut une réunion le 7 novembre 1879 devant la cour de Delémont. Malheureusement, les procès-verbaux de ce premier procès se sont perdus et ne délivrent qu'indirectement quelques données. Il est cependant clair que Julie Ryff eut gain de cause devant la Winterthur le 23 mars 1882. « Notre tribunal de district vient de rendre un important jugement », écrivit *Le Jura*. Elle pouvait reprendre son souffle. Ou pas vraiment ?

Nouvelle déception : la compagnie d'assurance avait récusé la sentence en première instance et saisi la Cour d'appel et de cassation de Berne.

Manifestement désappointée, elle renonça à son domicile de Delémont et le 23 juillet 1882, elle mit en vente tous ses biens. Ce qu'elle en retira lui permit de faire face aux dépens élevés du procès. Pour la procédure judiciaire, elle s'assura cette fois l'assistance de l'avocat Rudolf Brunner (1827-1894). Elle fut bien avisée. Le bourgeois Brunner, en tant que démocrate radical, était un défenseur du

renforcement des droits populaires. Membre du Grand conseil et du Conseil national, c'était un avocat habile et efficace qui avait son propre cabinet à Berne sur la Bundesgasse.

Le 30 novembre 1882, Julie Ryff comparut devant la Cour d'appel et de cassation. Elle plaida pour elle et comme tutrice de ses enfants. L'avocat de la défenderesse demanda le non-lieu de la première sentence. L'avocat Brunner, au nom de la famille Ryff, en demandait la confirmation.

Le conflit s'étendait déjà sur trois longues années. L'espoir douteux de l'indemnisation et les procédures de longue haleine qui avaient abouti au tribunal ont sans doute profondément accablé et démoralisé Julie Ryff. Elle devait également mettre un terme aux accusations et au discrédit portés contre son époux par la Cour d'appel et de cassation. La partie adverse avait remué ciel et terre. Comme elle n'assurait que les accidents, elle opta pour la stratégie de prétendre qu'il n'y en avait pas eu.

La Winterthur alléguait que la mort de Frédéric Ryff avait été un suicide ou tout au moins une malchance dont il était seul responsable, survenue en conséquence d'une grave imprudence, d'un état d'ébriété, voire du non-respect des lois et règlements de la police. Par une nuit obscure, encore aggravée par une violente tempête, il avait cédé à l'euphorie, mis témérement son cheval au galop et risqué sa vie, et l'avait perdue. Le moment n'aurait guère pu être plus opportun pour simuler un accident, soutenait la Winterthur. Remettre en cause l'authenticité de l'accident les tirait d'affaire. Ce cas de figure était expressément mentionné à l'article 3.7 des Conditions générales de la société.

La raison pour laquelle Ryff se serait suicidé, expliquaient les assureurs, était qu'il était menacé de faillite et qu'une caution venait juste de lui être refusée. Afin de sauver les siens de la ruine inévitable qui les menaçait, il avait camouflé son suicide en accident. L'assurance réitérait sa théorie en présentant d'autres indices. Ryff portait toujours une montre en or. Le jour de sa mort, il aurait voulu la laisser en gage à Bienne. Ils prétendirent que Frédéric Ryff, prévoyant qu'il ne ramènerait peut-être pas lui-même la voiture, avait donné d'avance un pourboire au palefrenier ; qu'il avait pris tendrement congé de ses enfants, de sorte que son fils Charles avait dit au moment de l'annonce du décès : « Nous savions bien que notre papa ne reviendrait plus. » Enfin, Madame Ryff avait pris la nouvelle de la mort de son époux « avec une tranquillité remarquable ».

De plus, la Winterthur trouva des raisons formelles pour lesquelles le capital assuré ne devait pas être payé. Frédéric Ryff n'avait pas mentionné qu'il avait déjà souscrit une assurance. Ce point n'étant pas conforme aux statuts, son assurance s'en trouvait invalidée.

Devant la Cour d'appel et de cassation de Berne, les rumeurs de faillites furent avant tout réfutées point par point. Ryff n'était absolument pas au bord de la faillite. Bien au contraire. À part ses revenus comme receveur général de l'ohmgeld, il dirigeait un commerce prospère. En effet, début 1881, l'« ancienne Maison Ryff, soit au Baerenfels » louait de grands magasins, caves et logements adaptés à « toute espèce de commerce ou d'industrie ». Convaincu que la construction de la nouvelle gare de Delémont et la transformation des voies en nœud ferroviaire allaient catapulter le développement industriel et économique, il avait prévu plusieurs bâtiments de grande valeur dans le quartier de la gare. C'était sa mort, et non pas une mauvaise marche des affaires, qui avait réduit ces projets à néant. Frédéric Ryff n'avait jamais risqué la faillite et il n'avait aucun motif de craindre l'avenir.

D'autre part, Frédéric Ryff n'était pas un gros buveur mais au contraire un homme prudent, membre du Conseil municipal de Delémont. Conduire un cheval la nuit tombée au bord de la gorge pour se rendre de Tavannes à Moutier ne pouvait en aucun cas être considéré comme téméraire ni impardonnable. Il s'agissait d'une route cantonale de première classe qui, jusqu'à la construction du chemin de fer, était fréquentée tous les jours, également de nuit, et comptait deux relais de trois chevaux.

Bref, les indices en question, sensés prouver le suicide, étaient irrecevables. Ryff avait été victime d'un accident réel. Les autres chefs d'accusation de la compagnie d'assurances, selon lesquels il avait commis une faute grave et était responsable de l'accident, étaient incongrus. De même, le fait d'avoir pris plusieurs assurances ne jouait, en définitive, aucun rôle.

La Cour d'appel et de cassation confirmait le 30 novembre 1882 la sentence prononcée à Delémont en première instance. La défenderesse, Winterthur, était sommée de payer le montant de l'indemnisation. Julie Ryff toucha, pour elle et ses dix enfants Mina, Frédéric, Emilie, Louise, Rodolphe, Berthe, Hans, Charles, Marie et Marthe les 50 000 francs promis. L'argent fut mis en sûreté à la Banque cantonale bernoise.

Cette décision judiciaire allait-elle enfin reconforter Julie Ryff ? Loin de là. Tracas et sursis n'étaient pas derrière elle. Les créanciers auxquels s'était adressé Frédéric Ryff pour entreprendre la Maltière réclamaient le remboursement de leur part des créances, à toucher sur l'indemnisation de l'assurance. En fait, la communauté des créanciers avait prêté main forte à la famille Ryff et son avocat Brunner durant la procédure à l'encontre de la Winterthur. Après la bataille contre la compagnie d'assurance, les vainqueurs se dressaient les uns contre les autres pour se partager le butin.

Julie Ryff et son avocat cherchèrent à nouveau la manière d'arriver à un compromis entre les droits de la famille et les prétentions des créanciers. Un contrat pourtant soigneusement élaboré fut débouté. Le 17 février 1883, la Cour bernoise notifia par le biais du tribunal de Delémont que le compromis présenté était, pour différents motifs, incomplet et ambigu. Il était irrecevable. Le 5 avril 1883, à la suite de l'échec de l'accord, Brunner, avocat de la partie Ryff, expliqua qu'à son avis, les dix enfants Ryff devraient recevoir au moins dix onzièmes du montant de l'assurance.

11. David contre Goliath : le triomphe de Julie Ryff

Le 4 octobre 1884

Un troisième procès se révélait inévitable. Au préalable et suivant le sage conseil de son avocat, Julie Ryff se décida pour deux mesures. Elle se déclara insolvable, de sorte que le 14 juin 1883 une procédure de faillite fut engagée à son encontre. Juste quatre jours plus tard, le 18 juin 1883, elle renonça à tous ses droits sur la police d'assurance. Elle espérait sans aucun doute sauver pour ses enfants l'intégralité des 50 000 francs. Pas un seul franc ne devait échoir aux créanciers, ni disparaître dans la masse en liquidation de l'entreprise de la Maltière.

Le 4 octobre 1884, les enfants de Julie Ryff, réunis à la barre du tribunal, se défendirent pour sauvegarder le montant de l'assurance, toujours en dépôt à la Banque cantonale bernoise. À nouveau soutenus par Me Rudolf Brunner, ils combattaient un double front : la communauté des créanciers de leur père et ceux de la faillite de leur mère. Les deux adversaires réclamaient le recouvrement d'au moins une partie de leurs avoirs à percevoir sur le montant de l'assurance. La question controversée était donc de savoir s'ils ambitionnaient tout ou partie des 50 000 francs de l'assurance accidents.

La Cour d'appel et de cassation délibéra longuement sur les prétentions des enfants, l'actif de la faillite de Julie Ryff et la masse des créanciers de Frédéric Ryff. Comment prendre le fait que Julie Ryff ait renoncé à ses droits et quels effets en

prévoir ? Comment interpréter la base juridique ? La compétence relevait-elle de la législation bernoise ou du droit jurassien, qui découlait du Code civil français ? Un code civil homogène à l'échelon national appartenait encore à un lointain avenir.

Finalement, à l'issue d'un marathon de six heures, la Cour d'appel et de cassation se prononça foncièrement en faveur des enfants Ryff. L'assurance vie ne pouvait pas être versée à la masse de la faillite de la Maltière de Frédéric Ryff. Inversement, le patrimoine hérité de Julie Ryff avait gagné un droit partiel. Chacun des enfants et la veuve toucheraient un onzième du montant de l'assurance, à savoir, 4500 francs.

Pour la Winterthur la leçon était cuisante. En un premier temps, elle avait fait un mauvais calcul en matière d'assurance et sous-estimé le risque, de sorte qu'elle se trouva bientôt sur la pente menaçante de la crise. De 1881 à 1883, elle essuya trois fois de suite des déficits. De plus, en 1883 le prestige des compagnies d'assurances fut entaché par des scandales. En janvier, le directeur de la Lloyd, dans laquelle la Winterthur avait des mandataires, se jeta dans la Limmat à la suite d'infractions, et en mars, celui de la Winterthur s'enfuit au États-Unis en emportant des titres volés.

« Laissant derrière elle sa plus dure expérience », la compagnie d'assurances surmonta la crise et dès 1884, elle recommença à produire des bénéfices. Elle quitta le palais Warteck, reconstruit dans le style néo-renaissance et s'installa à la Lindstrasse 10, dans un bâtiment encore plus grand et plus luxueux.

12. Mouvement féministe : « C'était un beau succès, en montrant de quoi est capable une femme d'intelligence et de courage »

Après 1884

La décision du tribunal dans le cas Ryff avait été applaudie et elle suscita des commentaires dans *Le Démocrate* jurassien du 7 octobre. D'après ce journal radical, le juge avait prononcé un jugement équitable sans pour autant honorer le droit. La compagnie d'assurances, décriée par les scandales, n'attirait guère la sympathie, qui se reporta sur les enfants Ryff. Ils devaient toucher cet argent, avait décidé le juge *ex aequo et bono*, en se basant sur des critères d'équité.

Le 7 octobre 1884, *Le Jura* commentait également que la sentence avait été saluée dans le pays. Pour une prime de 50 francs par an, les héritiers allaient en toucher 50 000.

La bataille de Julie Ryff devant les tribunaux avait duré cinq années. Son esprit combattif avait fait l'admiration de quelques femmes qui lui étaient proches. Elles étaient impressionnées par le fait qu'une veuve se fût embarquée dans un procès

« pour obtenir la reconnaissance de ses droits sur sa fortune ». « Elle plaida elle-même sa cause avec tant de clarté et de fermeté qu'elle gagna son procès. C'était un beau succès, non seulement pour elle mais aussi pour la cause qu'elle représentait, en montrant de quoi est capable une femme d'intelligence et de courage. »

Son succès et sa satisfaction furent assombris par le décès de son fils de 18 ans, Charles César le dimanche 7 septembre 1884, quatre semaines avant le prononcé de l'arrêt. Il ne restait que neuf enfants auxquels verser le montant de l'assurance.

On ignore ce que Julie Ryff éprouva à la mort de son fils ; on sait en revanche que Hans Otto fut profondément affligé par la disparition de son frère tendrement aimé, avec lequel il avait partagé les joies et les peines de l'enfance. Il restait encore à la famille un coup du sort à endurer. Un tragique accident valut à Louise une fracture du crâne qui força une trépanation, à laquelle elle survécut mais qui la laissa mentalement perturbée. Louise séjourna ensuite dans la clinique psychiatrique Waldau de Berne et fut mise sous tutelle en 1886.

Comment Julie Ryff avait-elle pu se débrouiller financièrement avec ses enfants à Delémont pendant les années que dura le procès ? Il est probable qu'avant la faillite, le montant des deux assurances non contestées lui ait été versé. Initialement, un mandat officiel lui permit de subvenir à ses besoins. En effet, le 18 juillet 1879, deux mois après le décès de son époux, elle fut déclarée son successeur à titre provisoire pour la durée de trois ans. Jusqu'au 11 juillet 1882, elle put également travailler comme receveur de l'ohmgeld à Delémont. De plus, elle reprit le commerce de denrées coloniales fondé par Frédéric. Son fils Hans Otto lui fut en cela une aide précieuse. En 1881 et 1882 « veuve Ryff Kromer » parut à plusieurs reprises dans le journal, se prévalant comme point de vente du « savon économique » de chez « Forster & Taylor » à Zurich.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, alors que l'économie était dominée par le commerce et l'industrie, les petites exploitations étaient laissées aux femmes. Il ne s'agissait souvent que de secteurs d'activités précaires, trop nombreux étaient les commerces et artisans qui mettaient tout en œuvre pour s'établir à leur compte. La concurrence était féroce et les chiffres d'affaires généralement minces. Le nombre d'employés dans la fonction publique était encore restreint et réservé avant tout aux hommes. Les barrières sociales s'élevaient aussi en obstacle. Dans le secteur en plein essor de la prestation de services, qui s'ouvrait spécialement dans les grandes entreprises et s'adressait aux personnes qualifiées, rares étaient les femmes qui exerçaient une

activité autre que secrétaire ou personnel auxiliaire. L'embauche de la première femme à la compagnie d'assurances Zurich fut approuvée par le conseil d'administration le 27 juillet 1893.

D'après le recensement de 1894, le canton de Zurich ne comptait que 255 salariées. Le Jura ne possédant pas de grosses entreprises de services, les chances d'y trouver un emploi de ce type devaient friser le zéro.

En été 1882, Julie Ryff capitula et liquida son mobilier. Fritz, son fils aîné et son représentant autorisé, allait et venait en Afrique à cette époque ; et d'après la loi, Julie Ryff devait avoir l'accord de ses enfants adultes pour toute modification importante du capital. Le 23 juillet 1882, elle vendit le mobilier de sa maison du quartier de la gare. Entre autres, notamment, un buffet ancien, un piano, un bureau diplomate, plusieurs tableaux à l'huile. Le 18 décembre 1882 eut lieu dans le vieux local de la Banque hypothécaire une braderie de tous les invendus et du reste de meubles n'ayant pas trouvé preneur : un siège Louis XV pour dames, trois pendules, des lits, commodes, lavabos, buffets, lampes. Et ce ne fut pas tout : Julie Ryff mit également en vente son fonds de commerce et son magasin, de sorte que balance, auge, comptoirs de vente, trois grands estagnons d'huile, voiture à cheval et charrette à bras firent partie du lot.

Le rêve de la ville économiquement prospère où les articles de luxe feraient partie du quotidien, en union de la future construction d'un quartier moderne et dynamisant à la Maltière furent encore pendant plusieurs décennies utopiques ; Delémont continua à languir. Le secteur traditionnel de l'extraction du minerai de fer et de l'industrie sidérurgique s'étiolait. En 1883, la Société des usines von Roll acquit le vieux haut-fourneau et l'éteignit peu après, mettant ainsi un terme à l'industrie sidérurgique. Qu'en 1883 Delémont se soit doté de l'éclairage moderne au gaz et que Justin Kohler ait ouvert une fabrique de meubles était transcendant au point de mériter une annonce dans les chroniques.

Comment Julie Ryff traversa-t-elle la période entre la liquidation de sa demeure de Delémont, fin 1882, et l'issue du procès en octobre 1884 ? Julie Ryff se réinventa. Elle se tira de sa situation de façon étonnante, en faisant de la tenue de livres une profession. Elle s'était imprégnée sur le tas des arcanes du métier comme fille d'aubergiste, collaboratrice de son mari, gouvernante de toute une maisonnée et receveur de l'ohmgeld. Elle avait très probablement assimilé en autodidacte des connaissances théoriques. Elle se fit envoyer par les écoles de jeunes filles qui offraient déjà des cours de commerce et économie les supports pédagogiques dont

elle avait besoin. Elle s'adressa même aux autorités pertinentes et aux experts confirmés. Elle appréciait les procédés directs et elle sut aussi remercier les professeurs de droit ou les chancelleries d'État qui lui avaient permis de disposer de dossiers appropriés.

En tout état de cause, elle se déclara un beau jour professeur de comptabilité. Elle avait, à cette fin, même élaboré un petit guide de comptabilité. Où, avec qui, avait-elle passé ces derniers mois : nul ne le sait. Vivait-elle chez l'un de ses enfants adultes ? Après la mort de leur père et dans l'attente de l'issue du procès, plusieurs des enfants Ryff s'efforcèrent tant bien que mal de trouver ailleurs un futur prometteur. De toute façon, la famille estimait que l'éducation des enfants, garçons et filles, devait inclure un séjour à l'étranger. En revanche, la planification professionnelle s'alignait sur la tradition, les fils se préparant pour les affaires commerciales et les filles pour des rôles de gouvernantes ou de garde-malades.

Les treize enfants de Julie et Frédéric Ryff-Kromer

Afin d'éviter les confusions et les malentendus, à chaque personne sera assigné un seul prénom (souligné dans le tableau suivant).

1	<u>Fanni</u> Henriette, née le 1.7.1854, baptisée le 30.7.1854 à Corgémont, morte le 30.5.1863. Morte en bas âge.
2	Nadine <u>Mina</u> Ryff, née le 4.11.1855, baptisée le 6.1.1856 à Corgémont, morte le 21.1.1933 à Muri près de Berne. Cheffe des dépôts de Huttwil de la fabrique de tricotage Fritz Ryff & Cie Voyageuse en Afrique et rédactrice de voyage.
3	<u>Fritz</u> ou Fred, en réalité Friedrich Ludwig ou Frédéric Louis Ryff, né le 27.3.1857 à Sonceboz, baptisé le 3.5.1857 à Corgémont, mort le 8.3.1925 à Berne. Épouse le 23.6.1899, à Berne, Rose Garraux (née le 20.6.1872 à Berne, morte le 27.12.1961 à Muri près de Berne). Entrepreneur prospère avec sa fabrique de tricotage Swan Brand Knitting Works Switzerland à Berne. Un fils : Frederick Augustus dit Frank Peyton Ryff, né aux Îles de Loos le 7.9.1883, mort à Tamanrasset le 28.5.1935. Épouse le 20.11.1919 à Lomé, Togo, Marthe Garraux (née le 8.12.1883, morte le 3.11.1961).

	Trois enfants : Gladys, Marianne, Charles. Commerçant et photographe.
4	Julie Emilia (<u>Émilie</u>) Ryff, née le 8.8.1858, baptisée le 15.8.1858 à Sonceboz-Sombeval, morte à Germantown, Philadelphie, le 28.5.1915. Épouse le 12.2.1882 Marvin August <u>Joseph</u> Walser, Notaire à Porrentruy. Trois filles : Jeanne, Marcelle, Gilberte. Mère de famille.
5	Clara Esther <u>Louise</u> , née le 5.11.1859, baptisée le 17.11.1859 à Angenstein, morte le 28.4.1922 à Berne. Handicapée mentale des suites d'un accident.
6	Johann/Hans Rudolf / Jean <u>Rodolphe</u> Ryff, né le 17.7.1861, baptisé le 25.8.1861 à Angenstein, mort le 20.5.1944 à Porto Alegre, État de Rio Grande do Sul, Brésil. Épouse le 12.9.1891, au Brésil, Sofia née Vieira da Cunha, fille de Luiz et Franzisca Pratesda Cunha (née en 1869, morte en 1911). Neuf enfants. Ingénieur ayant pris part à la construction du Canal de Panama et du port de Rio Grande, fonctionnaire au Brésil.
7	Julie <u>Berthe</u> , née le 17.11.1862, baptisée le 22.12.1862 à Angenstein, morte le 2.2.1949 à La Rochelle, Vaumarcus. Épouse le 2.5.1891 Georges Louis Liengme de Cormoret, dans le district bernois de Courtelary (né le 14.3.1859 à Cormoret, mort le 5.7.1936 à Vaumarcus). Trois enfants : Berthe « Berthelette », André et Théophile. Garde-malades, missionnaire.
8	<u>Hans Otto</u> , né le 18.2.1864, baptisé le 14.3.1864 à Angenstein, mort le 27.1.1931 à Champ-Belluet à Blonay. Épouse le 16.8.1901, à Berne, Louise Auguste Maier (née en 1876, morte le 26.4.1911). Trois enfants : Émilie, Vandy et Jeanne. Membre fondateur et administrateur de la Société commerciale de l'Ouest africain SCOA.
9	Karl Caesar « <u>Charles</u> », né le 9.2.1866, baptisé le 12.3.1866 à Angenstein, mort le 7.9.1884 en pleine adolescence.
10	<u>Sophie</u> Maria, née le 18.9.1867, baptisée le 21.10.1867 à Angenstein, morte le 11.7.1868 en bas âge.
11	Maria « <u>Marie</u> », née le 18.11.1868, baptisée le 4.1.1869 à Angenstein, morte le 17.2.1927. Épouse le 22.11.1890 le Dr phil. Georg Gottfried Schaertlin de Bâle, (né le

	4.9.1857 à Töss, mort le 21.8.1938 à Lucerne). Trois enfants : Ruth Martha « Martruth », Werner, Margrit. Etudiante en médecine. Mère de famille.
12	<u>Fanny Sophie</u> , née le 14.3.1870, baptisée le 27.6.1870 à Angenstein, morte le 30.7.1871, en bas âge.
13	<u>Marthe Emma Mathilda</u> , née le 12.7.1872, baptisée le 8.9.1872 à Angenstein, morte le 7.1.1948 à Locarno d'une cardiopathie. Responsable du bureau, « président » de la Caisse de prévention et récupération pour le personnel de la société Ryff. Collaboratrice étroite de son frère Fritz à la société Swan Brand Knitting Works Switzerland.

13. Promesses de futur pour les enfants de Julie Ryff

Les années 1880

Le fils aîné, Fritz, qui avait appris le français et l'anglais et fait un apprentissage de trois ans à Bâle, s'était préparé consciencieusement pour une carrière commerciale internationale. Après un séjour à Londres, il travailla à Marseille pour la Compagnie française de l'Afrique occidentale CFAO. L'entreprise possédait de nombreux comptoirs dans l'ouest de l'Afrique et le jeune Fritz avait été envoyé en 1878, encore avant la mort de son père, sur un voilier aux Îles de Loos, sous domination anglaise. À en croire une ritournelle, Fritz Ryff passa en Afrique de dures années chez les « Nègres », surmontant pénuries et dangers : « Il est inquiétant de constater/ ce qui s'est passé en Afrique/ et comment Fritz a échappé de justesse/ à une mort héroïque. » Sur la côte occidentale, il surveillait le transbordement correct des marchandises, le commerce et les exportations vers l'Europe. Lorsqu'il rentrait au pays pour ses vacances, il pensait toujours à rapporter quelque animal exotique pour le zoo de Bâle, un babouin, un python ou un couple de vautours charognards. Il partagea sa vie privée avec Louise Peyton, une « indigène » du Nigéria alors sous administration britannique, une « amie négresse » qui lui donna un fils le 7 septembre 1883, sur les Îles de Loos. On ignore à quel point Julie Ryff avait connaissance de ce petit-fils nommé Frank Peyton Ryff. Fritz s'en occupa toute sa vie et lui fit suivre une formation de commerçant.

Hans Otto fit à son tour une école de commerce ; à l'instar de son frère Fritz, il travailla à Marseille comme négociant à la CFAO. Dans son esprit germait aussi l'idée de s'installer peu à peu dans les colonies.

Le beau Rodolphe, chouchou de sa mère, fit des études d'ingénieur à Berthoud et à Winterthur, puis travailla à Paris. Mina et Berthe, comme leurs frères, se sentirent attirées dans les années 1880 par les pays étrangers ; elles suivirent une voie

relativement peu conventionnelle pour des Suissesses, s'engageant comme enseignantes privées où gouvernantes dans de cossues familles étrangères. Mina, travailla à Varsovie dans les années 1880 comme institutrice, enseignant le français aux enfants de la famille de magnats polonais Potocki et à celle des nobles Radziwill. S'apercevant que son fiancé Georg Gottfried Schaertlin lui avait préféré sa jeune sœur Marie, elle partit pour l'Angleterre et l'Irlande où elle enseigna aussi le français à de futurs lords et ladies.

Au printemps 1881, Berthe obtint son certificat de maîtresse primaire à Delémont et elle se plaça comme enseignante en Angleterre. Elle revint s'établir à Berne et suivit une formation d'aide-soignante chez les diaconesses, au Dändlikerspital sur la Nydegasse. Également attirée par le vaste monde mais pas par les affaires, elle rêvait de s'engager comme infirmière chrétienne dans les pays d'Extrême-Orient.

Les deux plus jeunes filles, Marthe et Marie, demeurèrent encore un certain temps chez leur mère, tandis qu'Émilie ne tarda pas à se marier. Toujours attachée au Jura, elle épousa à 24 ans, le 12 février 1882, le notaire de Porrentruy Marvin August Joseph Walser de 32 ans. La même année, elle donna à sa mère une petite-fille, Jeanne. Le mari d'Émilie, greffier à Delémont ; il siégeait au Conseil consultatif de la Banque hypothécaire et à la Commission scolaire de l'École cantonale de Porrentruy. Tout au long du procès contre la Winterthur, il soutint sa belle-mère Julie Ryff et représenta devant les tribunaux ses filles encore mineures – ses belles-sœurs en fait. Il n'est pas exclu qu'après avoir liquidé ses affaires à Delémont, Julie Ryff soit allée vivre quelque temps chez les Walser. Le notaire A.-J. Walser était un libéral convaincu, et un homme très demandé et fort occupé. En 1886, il fut nommé secrétaire du district et il accepta la charge de membre de plusieurs commissions d'impôt et scolaire, dont celle de l'école secondaire des filles, et du Conseil de direction de l'hôpital de Porrentruy. Émilie s'occupait de sa famille qui s'agrandissait. En 1884 et 1885, elle donna naissance à Marcelle et Gilberte. Par malheur, Jeanne tomba malade ; une infection intestinale l'emporta encore avant Noël 1889, au tendre âge de 7 ans.

14. Julie Ryff, professeur de comptabilité à Genève

1885-1891

Les enfants de Julie Ryff atteignaient peu à peu l'âge adulte. Nommée professeur de comptabilité elle souhaitait explorer un nouveau domaine activité. Elle trouva son bonheur à Genève qui, à cette époque, faisait déjà de louables efforts pour améliorer la scolarisation et la formation des femmes. Le 14 janvier 1885 Julie Ryff s'installait dans la ville du Rhône. Ses deux benjamines, Marie de 17 ans et Marthe de 13,

vécurent avec elle à la rue Saint-Jean 1. Marthe fréquenta l'école secondaire où son dynamisme et sa gaîté lui valurent de nombreuses amitiés. Marie, très douée, prépara sa maturité.

Julie Ryff donna des cours pratiques de comptabilité commerciale et chercha de nouvelles élèves à travers *Le Journal de Genève*. En août 1887, elle proposait déjà chaque jour entre 2 et 4 heures de leçons. Le matin, elle assignait des programmes scolaires, inscrivait les nouvelles élèves et donnait des références. Remporta-t-elle de grands succès ? Dans tous les cas, elle fut citée à une occasion comme référence par une maîtresse d'école de langue allemande qui cherchait un emploi. Elle s'engagea bientôt comme professeur de comptabilité à l'Académie professionnelle de la ville de Genève, fondée peu avant comme École professionnelle de commerce pour adultes. L'Académie proposait des cours orientés vers la pratique, spécialement conçus pour des jeunes femmes ouvrières et les mères de famille. Elles aussi devaient se former, être en mesure d'exercer un métier et se préparer pour entrer dans le monde du travail. Ce n'était certes pas une idée acquise, même si de nombreuses jeunes femmes travaillaient à Genève dans l'horlogerie, le vêtement et l'alimentation ou comme domestiques. Il y avait donc aussi, derrière ces efforts de formation, des Genevoises motivées par la politique et organisées en assemblées locales. En juillet 1885 déjà, elles avaient organisé un Congrès suisse des intérêts féminins. Les volontés d'émancipation devaient déboucher sans tarder sur la création de l'Union de Femmes de Genève, qui allait durer de longues années.

L'Académie professionnelle donnait aux femmes la possibilité d'apprendre coupe, confection et repassage, broderie et calligraphie, mais également de suivre des cours de comptabilité. Julie Ryff s'en occupa personnellement. Ses Questions économiques, contributions en faveur d'un bagage commercial et industriel, étaient moins captivantes que les cours purement professionnels. Julie Ryff ne se laissa pas troubler et elle écrivit pour ses élèves une introduction à la théorie de la tenue de livres. Le 31 mai 1887, elle mit un point final à son *Manuel de Comptabilité et de Tenue de Livres*, dédié à ses élèves. Cette théorie, elle en était bien consciente, était souvent aride, mais elle était en même temps compensée par l'acquisition d'une solide base économique. Julie Ryff savait de quoi elle parlait et elle n'avait qu'à puiser dans ses propres expériences pour décrire des difficultés économiques.

Le manuel de tenue de livres fut mentionné dans la presse spécialisée, présenté à l'Exposition suisse de l'école et favorablement accueilli dans la *Feuille officielle suisse du Commerce*. Il abordait de manière simple, pratique et progressive les lois

et les effets du commerce et expliquait la tenue de livres, les documents comptables, les titres de vente, les cautions, la correspondance commerciale, les registres du commerce, etc.

La Société pédagogique de la Suisse Romande estima toutefois que le manuel de Julie Ryff aurait gagné en clarté et intelligibilité si la théorie de la tenue de livres simple ou double avait été totalement séparée. L'ouvrage manquait parfois de correction et de précision. Quelques excellentes observations pratiques se noyaient parfois dans des détails anodins. Malgré ces petites tares, le manuel rendit grand service à bon nombre de jeunes commerçants.

Entretiens, Marie avait réussi sa maturité et à l'âge de 20 ans, elle s'inscrivit à l'université de Genève. Il était doublement étonnant qu'elle pût se lancer dans les études de médecine. Tout d'abord, parce qu'étant donné la situation financière de la famille, même ses frères n'avaient pas pu aller à l'université. En second lieu, parce qu'à l'époque, il était encore très inhabituel de voir une femme faire des études, même si c'était possible depuis 1867. Pour beaucoup, cela tenait quand même du scandale. Julie Ryff était incontestablement fière d'avoir une fille aussi ouverte d'esprit que douée. Certains commentaires de ses descendants permettent de penser qu'elle encouragea Marie et s'assura qu'elle pouvait se consacrer à ses études sans être dérangée. Marie passa sans difficulté les épreuves préliminaires le 25 octobre 1889, exactement à la même date qu'Emma Pieczynska-Reichenbach.

Emma Pieczynska fut l'une des femmes les plus significatives des premiers mouvements des femmes suisses. Le futur allait la mettre en relation avec la mère de Marie. Les deux étudiantes, Ryff et Pieczynska, étaient bien décidées à poursuivre leurs études dans la ville fédérale, probablement attirées par la présence de professeurs de grand renom dans le monde entier, comme le prouverait le futur prix Nobel de médecine Theodor Kocher. Il y avait alors à l'université de Berne près de 300 étudiants en médecine, dont 20 pour cent de femmes. La plupart venaient de Russie. Au fil des ans le nombre de femmes russes à la faculté de médecine dépassa celui des hommes. Ce n'était toutefois pas encore le cas aux temps des Ryff et Pieczynska. Les femmes représentaient un groupe significatif et n'avaient plus à prendre place à l'écart, comme des animaux exotiques, dans les salles de cours. Mais du fait que les Russes préféraient rester entre elles à discuter des questions politiques de leur pays, les trois Suissesses et huit étudiantes d'Europe occidentale se sentaient quand même un peu seules. En Suisse, les études suivies par des femmes constituaient encore une fantaisie assez insolite.

15. Julie Ryff entre son intimité et ses enfants à Berne

1891-1906

Julie Ryff ne demeura pas longtemps à Genève après le départ de Marie et elle la suivit. Le 23 juin 1890, elle s'annonça comme professeur privé de tenue de livres à Berne et prit une location à la Waaghausgasse 3.

À part Marie et, dans la Waldau, Louise, Julie Ryff voyait aussi sa fille Mina et son pupille, un petit lord, à l'occasion de ses nombreuses visites à Berne. Ayant travaillé quelque temps en Écosse comme institutrice, elle y perdit « son cœur » et finit par revenir fin 1892 à Berne, chez sa mère.

Fritz, de retour en Suisse en 1886, rejoignit également Berne, mettant ainsi un terme à sa vie de commerçant en Afrique. À ses 31 ans, la tête pleine d'idées, il fonda le 1^{er} février 1888, avec son collègue Arnold Wiesmann, une fabrique de tricotage mécanique, la Maison Wiesmann & Ryff, spécialisée dans les maillots de corps.

Vers fin 1891, Hans Otto travaillait en France ou dans une colonie française, et Rodolphe s'engagea dans la compagnie française, qui avait entamé en 1881 le percement du canal de Panama.

La construction de ce canal, navigable sur ses plus ou moins 82 kilomètres, et qui devait relier l'océan Atlantique au Pacifique, était en tout point hallucinante. Les travaux avaient drainé plus de 100 000 ouvriers étrangers jusque dans la région. 22 000 laissèrent leur vie dans ce borbier infecté par la fièvre jaune et le paludisme, dont les agents pathogènes étaient encore inconnus. La propagation foudroyante des maladies, les carences structurelles, les erreurs dans les études géologiques en union d'une gestion désastreuse firent exploser les coûts et engendrèrent une corruption infâme. Pour des considérations financières et politiques, les Français finirent par renoncer au projet et mirent fin aux travaux en 1889. La faillite déclencha le scandale de Panama, l'un des pires opprobres du XIX^{ème} siècle pour la France, et aboutit à des confrontations et des démissions politiques.

Rodolphe, resté un fidèle patriote même à l'étranger, commémorait la date anniversaire de la Suisse. En réalité, il ne pensait pas à 1291 et au 1^{er} août, mais il organisa une fête en l'honneur de l'indépendance helvétique de 1309, date à laquelle le Roi Henri VII avait confirmé l'Immédiateté impériale d'Uri et de Schwyz et inclus Unterwald. La culture historique des Ryff était spécifique. La fête organisée par Rodolphe pour la colonie suisse, à laquelle assista le secrétaire de Son Excellence de Colombie, eut un certain écho dans la presse jurassienne.

Lors d'un séjour à Berne, Julie Ryff se fit photographier avec Rodolphe par le professionnel Emil Vollenweider (1849-1921). Un soupçon de bonheur sur son visage efface l'air maussade que lui donnaient en permanence ses commissures tombantes.

Malgré tout son patriotisme, ne trouvant en Suisse aucune fonction correspondant à ses aspirations, Rodolphe émigra de nouveau. Au Brésil, où l'empereur venait d'être déchu faisant place à une république, il s'engagea comme ingénieur civil dans l'entreprise franco-brésilienne de Melhoramentos da Barra, chargée de la construction du port de Rio Grande. Il s'y fit une place bien en vue, non seulement auprès des fonctionnaires, qui lui attribuèrent un poste cadre de l'État dans les secteurs fluviaux et ferroviaires, mais également des Brésiliennes. Sa nièce en parlait avec une certaine malice : « Connus pour ses conquêtes féminines, il tomba à Rio sur un père qui veillait à la réputation de sa fille et le força à se marier formellement. » La noce eut lieu le 12 septembre 1891 au Brésil.

16. La vie missionnaire de Berthe et les dangers qui la guettent dans les colonies

1891-1908

Berthe renonça à sa vie de diaconesse mais elle resta attachée à ses idées religieuses et de missionnaire. Le 2 mai 1891, elle épousa le médecin Dr Georges Liengme de Cormoret, dans le district bernois de Courtelary. Le jeune Liengme avait pris en charge sa grande famille après le décès précoce de son père. Il avait travaillé à Saint-Imier comme ouvrier horloger, infirmier militaire et civil. Il se sentit appelé par Dieu et par l'idée de la mission et tenta en vain de collaborer avec la Mission bâloise, société commerciale dans le cadre des missions. Quelques années plus tard il fut agréé comme candidat à la Mission romande de l'église libre de Neuchâtel. Avec l'appui de son fondateur, Paul de Coulon (1833-1922), pasteur à Corcelles, Liengme put se former comme médecin. Il fit son gymnase et sa maturité à Neuchâtel et ses études de médecine à Berne et Genève. Il défendit sa thèse fin 1890 sur le thème de l'hypnose et de la suggestion, et la dédia à son mécène de Coulon. Après un bref séjour en Angleterre, Georges Liengme fut consacré médecin-missionnaire le 12 avril 1891. En septembre 1891, il embarquait pour le Mozambique portugais avec Berthe Ryff, au service de la Mission romande, pour y dispenser des soins et pour évangéliser. La base de la mission se trouvait sur Delagoa-Bay, au bord de la mer. L'Orient que Berthe s'était imaginé avait fait place à l'Afrique.

À l'heure actuelle, les sociétés missionnaires sont considérées comme des oppresseurs d'indigènes et hommes de main des puissances colonisatrices, et elles font l'objet de critiques. Autrefois, c'étaient des services pieux. Les missionnaires faisaient leur possible pour divulguer le christianisme dans les « pays païens ». Les bénédictions des civilisations occidentales étaient supposées réhabiliter les « nègres ». D'après les annuaires, il existait de nombreuses sociétés missionnaires qui levaient des fonds et soutenaient les bonnes œuvres. Elles étaient agréées aussi aisément que le sont aujourd'hui les organisations de développement à but non lucratif.

17. Marie délaisse son potentiel académique

1890-1908

On se serait attendu à voir Marie porter le bonnet doctoral et poursuivre sa formation à l'étranger ou en Suisse, comme l'une des rares femmes médecins. Julie Ryff voulait pour sa fille ce qui, pour elle, avait été hors d'atteinte : une formation et une profession qui la situent au même niveau que les hommes. Pourtant le rêve d'avoir une fille universitaire et médecin s'envola bientôt. Au grand dam de sa mère, Marie ne termina pas ses études de médecine. Elle s'exmatricula à 22 ans, le 29 octobre 1890. En fait, elle était tombée amoureuse du fiancé de sa sœur Mina. Suivant la tradition, elle arrêta ses études pour épouser, le 22 novembre 1890, Georg Gottfried Schaertlin de 33 ans, Dr en philosophie et spécialiste en mathématiques actuarielles, et le suivit à Zurich.

Le nombre d'étudiantes qui abandonnaient leurs études parce qu'elles se mariaient est resté considérable jusqu'à une époque plus récente. La contraception avant 1962 était une utopie et le mariage incluait la maternité. À cela s'ajoutait la tenue du ménage, un travail plus intensif et exigeant plus de temps que de nos jours. N'oublions pas toutefois qu'il était d'usage d'avoir une jeune fille, chez les Schaertlin aussi, de sorte que c'était essentiellement une question de mentalité – un homme était fier de subvenir seul aux besoins de sa famille et la femme du chef de famille était heureuse de n'avoir pas à travailler hors de chez elle, comme des employées de maison ou d'usine.

Julie Ryff n'a jamais pardonné à sa fille d'avoir laissé tomber ses études pour se marier, prétendent ses descendantes. Elle la blâmait de s'être entichée du fiancé de sa sœur. Qui plus est, elle digérait mal d'avoir pour gendre un homme qui travaillait dans les assurances, secteur qui pendant cinq ans avait fait de sa vie un enfer. Elle renonça à assister au baptême de sa petite-fille Ruth Martha en 1894.

En réalité, Julie Ryff partageait des intérêts professionnels avec Georg Schaertlin. Il était président de la Société suisse pour la formation commerciale, que Julie Ryff souhaitait revaloriser pour les femmes. Avant qu'elle ne meure, il s'était consacré à deux ouvrages portant sur l'assurance-vie pour les femmes et le calcul de la pension de veuve. Toutefois, en raison de la pléthore de formules mathématiques, ses publications n'étaient pas à la portée de tous. Dans le livre sur les sociétés d'assurances mutuelles que Julie Ryff avait écrit *avant* que ne paraisse le traité de Schaertlin, elle s'appuyait de manière explicite sur l'analyse du professeur Hermann Kinkelin (1832-1913). Ce dernier, de sa génération, était un professeur hautement estimé et précurseur de son gendre. Georg Schaertlin fit carrière à Zurich comme chef de la Rentenanstalt, et comme chargé de cours. Il installa Marie et leurs trois enfants dans une belle demeure et elle se chargea de sa grande maisonnée. Elle mourut le 17 février 1927, tout juste âgée de 60 ans, dix ans avant son époux, regretté par tous ses collègues.

18. Julie Ryff, secrétaire engagée au Comité des femmes de Berne

1891

Ses enfants partis, Julie Ryff retrouva le calme, sans grandes obligations. Malgré son âge avancé, elle était encore vive et pleine d'entrain. Les politiciennes Emma Pieczynska à Berne et Emilie Lasserre à Genève étaient alors en quête d'une collaboratrice capable de franchir le fossé entre le français et l'allemand et de faire avancer le mouvement des femmes suisses, et elles prirent contact avec Julie Ryff. Forte de son expérience de mère de treize enfants et de veuve, de lutteuse en matière juridique et d'enseignante de comptabilité, elle leur sembla prédestinée à assumer une responsabilité dans la politique féministe.

Ces Suissesses engagées avaient une tâche importante à aborder, qui entraînerait des conséquences à l'échelon mondial. La ville de Chicago projetait d'organiser en 1893 une exposition universelle, et les dames américaines, conscientes de leur poids, avaient exigé et imposé un Board of Lady Managers, un Women's Building et un World's Congress of Representative Women. Elles estimaient que leur première obligation était de considérer la situation culturelle des femmes à travers le monde ; savoir ce que, dans chaque pays, les femmes fournissaient réellement, quels étaient leurs droits et leur place. Il fallait beaucoup d'assiduité, de savoir et de travail pour mener à bonne fin cette étude d'un nouveau genre, y réfléchir et en tirer des conclusions. Qui pouvait piloter cette enquête pour l'Exposition universelle de Chicago de 1893 ? Qui prendrait sur soi cette tâche titanesque, en concret – pour la Suisse ? Julie Ryff l'accepta. En fidèle collaboratrice, elle s'attaqua immédiatement à cette « chose ». Sa résidence à la Waaghausgasse 3 de Berne devint dès

septembre 1891 le centre névralgique du Comité des femmes de Berne. La maison était sobre et n'avait rien d'une carte postale. La sombre rue, adossée au mur d'enceinte, menait derrière une tour de guet sur les remparts, connue plus tard comme la Tour des Hollandais. Elle reliait la place de la Knabenwaisenhaus à la Käfigturm avec sa fameuse horloge du XVII^{ème} siècle, qui servait encore de prison à l'époque.

Julie Ryff se plongea dans son travail de secrétaire du Comité des femmes de Berne. Elle envoya 5658 questionnaires, rassembla les réponses et en fit une évaluation pour l'enquête. L'un dans l'autre, elle expédia et traita plus de 20 000 formulaires.

Elle parlementa avec les autorités et entraîna ses collaboratrices. Devant l'évidence que les résultats de son enquête ne seraient pas prêts pour l'exposition universelle, elle se replit sur l'exposition nationale et le 1^{er} Congrès suisse pour les intérêts féminins de 1896 à Genève, dont le programme avait été accordé entre Julie Ryff et le couple Boos-Jegher de Zurich. Elle savoura son grand moment le 8 août 1896, juste après le discours d'inauguration, en présentant son enquête. Elle pria son public de ne pas s'attendre à un discours brillant car le rapport du Comité des femmes de Berne se composait de simples communications de différentes associations ou institutions. L'enquête suisse de Julie Ryff mentionnait enfin 5600 postes de travail occupés par les femmes dans les domaines de prévention et assistance sociale, soins portés aux démunis et aux personnes âgées, école, formation et santé. Elle démontra l'importance à l'échelon national du rôle des femmes en Suisse. Fidèle à sa manière d'être, sans états d'âme, matérielle et directe, Julie Ryff renonça à insister sur le potentiel politique explosif de ses résultats et même à en dégager des réclamations féminines.

Le congrès des femmes fut le point de départ d'une union visant à organiser l'Alliance de sociétés féminines suisses, qui chercha à rallier toutes les femmes, depuis les associations bénévoles jusqu'aux groupes d'ouvrières de la gauche politique suisse. Des décisions purement pratiques en dérivèrent, entre autres la construction d'une école d'infirmières attenante à une maternité, financée par des femmes altruistes. Les femmes congressistes élaborèrent également une liste de revendications sociales et juridiques. Après le congrès, le premier souci de Julie Ryff fut de mettre en avant le point de vue des femmes dans les dispositions qui allaient être créées. Le droit pénal et le civil ainsi que la loi sur l'assurance maladie et accidents démontrèrent de manière claire, radicale et cruelle aux Suissesses combien leurs capacités avaient été escamotées, les privant du droit de vote et de

toute possibilité d'avoir de l'influence. Julie Ryff ne redoutait pas plus une confrontation directe avec les législateurs que les réunions de mobilisation dans les associations de femmes. Elle ne tenait plus à voyager à l'étranger. Elle rédigea deux rapports sur le travail des enfants et l'égalité des salaires pour les envoyer à l'International Congress of Women de 1899 à Londres, et en confia la présentation à Helene von Mülinen (1850-1924). Si son mari et ses enfants étaient des globe-trotters, elle était le pôle stable et équilibré et s'acquittait des tâches restées en suspens. À son avis, il y avait en réalité bien assez à faire en Suisse, et c'était elle qui se chargeait du travail.

Rien n'a filtré de sa vie privée, si tenté qu'elle en ait eu une. Quoi qu'il en soit, en tant que mère, elle a dû suivre de près, de Berne, la vie de ses enfants adultes.

19. À propos de Fritz et de la fabrique de tricotage Ryff & Cie à Berne

1888-1908

Le 1^{er} novembre 1890, Fritz Ryff et son collègue Arnold Wiesmann s'installèrent dans un bâtiment industriel récemment construit dans le quartier Marzili, près de l'usine à gaz. C'est là qu'ils lancèrent, sous la marque Schwan la confection de sous-vêtements chauds. La Swan Brand Knitting Works Switzerland en exporta de grandes quantités, notamment en Angleterre, au Canada et aux États-Unis. Un ménestrel commenterait la chose en quelques vers trébuchants : « Qui, à l'Afrique embrasée/ adapta son corps/ aime à voir les autres en nage/ c'est ainsi que Fritz/ devenu fabricant de maillots de corps/ a inventé la marque du cygne. »

À l'époque de la *Gründerzeit*, avec l'essor de nombreuses entreprises, il était d'usage de se baser sur une production plus mécanisée et moins coûteuse, de disposer d'énergie en abondance et de rassembler les travailleurs dans les usines. À cet égard, Ryff put mettre à profit ses débouchés et ses anciennes relations internationales, et peut-être même puisa-t-il dans les économies que lui avaient values ses activités commerciales.

Après la mort de Wiesmann, Fritz reprit à son compte la société Ryff & Cie le 1^{er} novembre 1896. Ses tricotages firent florès. À l'Exposition nationale de 1896 à Genève, à laquelle Julie Ryff avait présenté son étude sociologique sur l'état de la culture des Suissesses, son fils remporta sa première médaille. Fritz Ryff lança ses produits dans le monde entier sous le label anglais. Un cygne ornait l'en-tête du papier à lettres, les brochures et même le grillage en fonte de l'usine.

Julie Ryff a été témoin de l'envol de l'entreprise, qui devint l'une des plus grosses exploitations industrielles de la ville de Berne et employa jusqu'à 440 ouvriers. Elle a vu plusieurs de ses plus jeunes enfants s'engager dans l'affaire de son aîné. Son fils Hans Otto s'y intégra dès le départ. Sa fille Mina s'occupa de gérer un dépôt à Kleindietwil. Sa fille Marthe, se considérant comme chef remplaçant s'y engagea comme associé. Lorsque Fritz Ryff élargit la base de la fabrique en une S.A., ses frères et sœurs et ses beaux-frères en obtinrent plusieurs actions. Julie Ryff elle-même dépensa un batz lors d'une collecte pour le divertissement ou le bien-être des ouvrières.

Julie Ryff avait 68 ans lorsque Fritz, à 42 ans, épousa le 23 juin 1899 la jeune Rose Garraux, de 27 ans. Sa bru était l'aînée des six enfants d'Albert Garraux-Füri de Malleray, fondé de pouvoirs de l'usine à gaz voisine : « Sur le rivage bleu de l'Aar/ où florit l'industrie/ se dressent deux usines/ grandeur et chic absolu/ l'une donne du gaz/ et l'autre des tricots », récita le troubadour à la noce.

Rose Garraux n'était pas inculte, elle avait vécu à Corfou et appris le grec entre autres. Notre ménestrel prétend qu'elle avait vu Fritz lors d'une partie de croquet. Or, elle lui avait échappé par la mer pour se rendre à Milan. Fritz ne tarda pas à sauter dans le train du Gothard et ravit son cœur et sa main en Italie. Toutes les ouvrières de la fabrique de tricotage furent invitées à la noce. Elles appréciaient énormément ces gestes cordiaux de leur patron, de même que sa générosité aux fêtes de Noël, aux célébrations de la société et aux excursions qu'il organisait.

Fritz Ryff était à l'époque un entrepreneur qui traitait de manière paternaliste son personnel, formé à 90 % de femmes. Il constitua une caisse maladie d'entreprise avec une allocation de maternité et une infirmerie médicalisée. Au tournant du siècle, la société Ryff avait aménagé douches et baignoires. Les vacances n'existant pas encore, la grande nouveauté consista en trois jours de congé payé. Dès le début du siècle, la société Ryff disposait d'une superbe cantine avec cuisine et vestiaire. De tout temps Fritz Ryff a pris ses repas trois fois par semaine avec son équipe. Le repas de midi devint en quelque sorte un rituel par lequel le patron tenait à marquer formellement son profond attachement pour son personnel. Ce penchant pour l'autosuffisance de la fabrique se manifestait par la plantation d'arbres fruitiers et l'élevage de cochons. Fritz lui-même traitait la société comme une sorte de grande famille et il en prenait soin avec une fermeté doublée d'une grande générosité.

En politique, Fritz était libéral à l'extrême et se rebiffait résolument contre toute ingérence de l'État. En cela et concernant par exemple la loi sur les fabriques, il se

heurtait évidemment aux opinions de sa mère et ses alliés. Il n'était en rien incommodé par l'affichage des normes internes à un endroit bien visible des locaux, auquel il apposa cette réflexion : « Ici régissent le zèle et la bonne volonté et non pas la loi sur les fabriques. » L'inspecteur national n'avait aucune chance vis-à-vis de Fritz. L'ordre ne put être retiré qu'après la mort du patron. Dans d'autres domaines, Fritz se révéla également proactif et les inspecteurs du travail avaient à blâmer les conditions de travail. Peut-être est-ce suivant l'exemple de sa mère que, circonstance tout à fait inhabituelle, des femmes avaient le droit de collaborer dans l'entreprise de Fritz. Sa sœur Marthe entre autres. Ou *Jumpfer* Emma Bertschi. Elle n'intervenait pas dans la gestion économique mais s'occupait des œuvres sociales. Le conseil d'administration de la caisse-maladie de la fabrique de tricotage mécanique était entièrement entre ses mains. Bertschi assura une étonnante continuité entre 1889 et 1923.

20. Marthe, « président » de la Caisse de prévoyance et convalescence pour le personnel de l'entreprise Ryff

1900-1908

Marthe, la benjamine de Julie Ryff, vécut avec sa mère jusqu'à la mort de cette dernière. C'était la plus affectueuse de la famille. Toujours disposée à apporter son aide, elle était d'une certaine façon le factotum des familles de ses frères et sœurs. « Nous la retrouverons bien souvent mêlée à notre vie », écrivait à ce propos sa nièce Émilie, qui estimait que sa tante se mêlait trop des affaires des autres.

Après sa scolarité à Genève et son séjour en Écosse, elle travailla dans la fabrique de tricotage de Fritz. Ses frères et sœurs voyaient en elle une cheffe ou une secrétaire, dans les documents officiels elle figurait comme employée de bureau, mais elle se présentait comme représentante du patron. Marthe s'engagea résolument dans la fabrique de tricotage : membre du premier actionnariat, elle se rendait avec assiduité aux assemblées générales. Émilie Monnard, couturière et poétesse, considérait le tandem Marthe-Fritz comme un attelage : « Der Herr Ryff und d'Fräulein gange vora, Am Morge bizyte sy si scho da. – Si sy erprobt i allne Dinge, Und hei's bis hüt wyt chönne bringe. » (Monsieur Ryff et Mademoiselle montrent la voie, le matin de bonne heure, ils sont déjà là. – Ils sont allés loin et jusqu'à présent ils ont bien réussi).

Une tâche spéciale lui fut confiée à la Caisse de prévoyance et convalescence pour le personnel de la maison Ryff & Cie à Berne. La caisse prétendait d'une part s'instituer en fonds d'assistance et soutien financier pour les affiliés malades, convalescents ou personnes dans le besoin et d'autre part, favoriser la cohésion de

l'ensemble du personnel. Entre autres, tous les ans était organisée une fête, la plupart du temps sous forme d'excursion avec repas de midi. Au comité directeur, formé de sept membres, en majorité des femmes, Marthe avait été élue quatrième membre. Ses 92 voix étaient certes dérisoires face aux 249 de la première actionnaire.

Le 23 janvier 1900, Marthe fut élue pour trois ans « président » de la Caisse, sa plus belle fonction. Il lui appartenait, par exemple, de proposer un but d'excursion ou une fête de fin d'année avec sapin de Noël et cadeaux. Mais avant tout, c'était le président qui distribuait de l'argent aux malades et aux orphelins, remerciait pour les appuis financiers modestes, qui bien souvent provenaient de la famille, ou de Julie Ryff en personne.

Les excursions étaient très appréciées ; pour beaucoup, elles représentaient la seule possibilité de voyager en Suisse et de connaître un peu le pays. Les ouvrières, jusqu'à 450, purent ainsi voir le Rütli, l'île Saint-Pierre, Giessbach ou le Gurnigel, où toute l'équipe était conviée à un bon repas de midi. Marthe était de la partie.

21. Mina, son antenne crochet et le refuge familial à Kleindietwil

1890-1922

Mina collabora aussi à l'entreprise de tricotage Ryff & Cie. C'est pour la fabrique qu'elle emménagea en juillet 1890 à Kleindietwil, en Haute-Argovie, au bord de la Langete, et prit à Huttwil la direction de l'antenne crochet de Ryff & Cie. Elle dirigea le dépôt pendant des années pour les ouvrières locales et s'occupa de la gestion de la filiale de l'entreprise. En 1889, Kleindietwil fut rattaché à la ligne ferroviaire Langenthal-Huttwil-Wolhusen et ne se retrouva plus aussi à l'écart. Les Ryff bénéficiaient désormais de la liaison ferroviaire et de la main d'œuvre rurale.

Mina Ryff s'accorda elle aussi quelque voyage, au Portugal par exemple. Elle resta toutefois essentiellement au service de la parentèle, soit en soutenant l'entreprise Ryff, soit comme refuge pour la famille dans les moments difficiles ou pour les vacances. C'est chez elle qu'habitaient, par exemple, les enfants de son frère Rodolphe lors de leurs congés au pays. C'est aussi là que les enfants de Hans Otto passèrent l'été en 1911, après la mort de leur mère. Émilie, la fille de Hans Otto, s'est souvenue tout sa vie des jours douloureux passés avec son frère Vandy à Kleindietwil.

Mina habitait un appartement confortable au 1^{er} étage d'une magnifique ferme. Sa nièce Émilie fut surprise d'y trouver une salle de bain où l'on pouvait chauffer de

l'eau dans un gros cylindre en bois. Mais ce n'était pas que la ferme que Mina louait qui fascina les enfants, c'étaient aussi les gens de la campagne. Ils purent prendre part aux récoltes, aider à garder les vaches et s'occuper d'un lapin. Ils se baignaient dans la rivière avec les enfants du village, jouaient en plein air et invitaient « tout le monde » à boire du sirop et manger des tartines et du chocolat dans la cave à pommes de terre.

Émilie Ryff fut impressionnée par sa visite à la propriété du « baron du fromage » Adolf Farner sur la Bützbergstrasse à Huttwil. Elle s'extasia devant la salle des palmiers, les jardins et les soirées musicales, le petit étang qui, comme un ruisseau, tombait en cascade du haut d'un pavillon. Le « Käser-Hof » est aujourd'hui un bien digne de protection. Les Farner étaient depuis des générations des négociants en fromage, qui menaient fort bien cette affaire florissante et extrêmement prospère. Ils exportaient beaucoup, ce qui les obligeait à se déplacer jusqu'en Russie et en Amérique du Sud. Cet environnement était familier pour les Ryff qui, avec leurs sociétés commerciales internationales, avaient avec eux un point commun. Toutefois, le contact ne fut pas établi par des intérêts commerciaux mais par l'épouse du fromager, Marianne Farner, qui avait connu la mère d'Émilie, Louise Ryff-Maier dans un pensionnat en Angleterre. Les filles de Julie Ryff se mouvaient alors dans des cercles plutôt instruits de la bonne bourgeoisie. Sur le plan culturel, Mina s'engagea dans la protection du patrimoine et siégea même au comité de direction de la section bernoise.

22. Préoccupation pour Rodolphe au Brésil et pour Berthe au Mozambique et au Transvaal

1881-1908

Rodolphe, le prospère constructeur de ponts, acquit la nationalité brésilienne tout en restant membre actif de la Société philanthropique suisse ; il donna pendant ses vacances en Suisse des conférences sur le Brésil. Il fut l'ancêtre d'une vaste tribu de Ryff ou, comme l'exprima sa nièce Émilie : « Donna Sofia lui offrit neuf enfants et beaucoup de soucis. » Le mariage de Rodolphe avec Sofia Vieira da Cunha fut aussi fécond que celui de Julie Ryff, qui vécut jusqu'à la naissance de ses sept premiers petits-enfants brésiliens. Mis à part de courts séjours, Rodolphe demeura au Brésil jusqu'à sa mort, le 20 mai 1944.

Pour Berthe Georges Liengme, la première étape fut la région d'Antioka, qui, avec la tolérance portugaise, appartenait au royaume de Gaza et de ce fait, était placée sous l'autorité du roi shangaan Nghunghunyane. Lorsque les Liengme arrivèrent à Mandlakazi en 1892, ils furent cordialement accueillis par le souverain et travaillèrent

en bonne entente avec les guérisseurs traditionnels. Les Liengme purent construire un petit hôpital et ouvrir une école du dimanche pour les enfants.

Berthe s'adonna à sa tâche d'infirmière et de mère de trois enfants : une fille, Berthe, « Berthelette », et deux fils, André et Théophile. Elle travailla infatigablement, assidûment, de manière désintéressée. Tel que le démontrent les recherches actuelles, les conditions de vie des épouses de missionnaires étaient généralement pitoyables. Il fallait posséder une foi inébranlable dans le Seigneur et l'autorité de la mission pour pouvoir endurer la situation. Empreinte de la tradition de la famille, elle était elle-même très disciplinée et austère. Une jeune catéchumène s'étant habillée avec une certaine recherche, elle vint s'en plaindre à son mari. Georges Liengme se contenta toutefois de dire : « Je n'ai rien contre le fait de voir quelque chose de joli. J'aurais bien aimé que tu t'habilles avec un peu plus de coquetterie. »

Des perturbations vinrent bientôt interrompre l'œuvre des Liengme au Mozambique. Les Britanniques faisaient pression et voulaient empêcher le Portugal de constituer une colonie fermée en Afrique du Sud. Il y eut une rébellion des indigènes. Le roi Nghunghunyane craignit de se voir totalement soumis. Avec l'apparition, en novembre 1895, des soldats de l'armée portugaise à proximité de Mandlakazi, les jours du royaume de Gaza étaient comptés.

Georges Liengme était lui aussi menacé d'être fusillé par les colons portugais, pour avoir attisé la révolte des Noirs. Il avait pris parti pour le roi et le poussait à résister au Portugal. En réalité, il le considérait comme un ami et il l'aimait bien malgré sa cruauté. Les ennemis de Liengme, qui voyaient en lui un éventuel agent anglais, propagèrent sa forte influence sur le roi : avec son hypnose, le médecin-missionnaire aurait fait du souverain un redoutable sorcier. Le roi Nghunghunyane, le Lion de Gaza, fut finalement pris et incarcéré le 28 décembre 1895, puis envoyé en exil.

En Suisse, les maisons de mission s'inquiétaient. Les soucis concernaient les propriétés qui avaient été démolies ; la neutralité de Georges Liengme ; l'avenir des missions car le Portugal avait ordonné l'expulsion de tous les missionnaires. Georges Liengme, qui était resté longtemps sur place avec le roi, fut enjoint par sa mission de quitter immédiatement Mandlakazi. Il ne lui était plus possible de retourner à son hôpital. Pendant les troubles, tous ses équipements furent détruits.

La Suisse déposa plainte auprès de la délégation portugaise à Berne. Le climat était gangréné. Il y eut des reconstitutions et des implications entre le Portugal, l'Angleterre et la Suisse.

Avant que les troubles n'empirent, Berthe Liengme avait fui avec ses enfants, malades et encore petits. En char à bœufs, elle passa d'un champ à l'autre. Par moments elle retrouvait son mari ; ils errèrent pendant des semaines, tentant d'atteindre un autre relais suisse. Ils avaient choisi une destination lorsque le Conseil missionnaire décida depuis Lausanne de leur assigner une place plus au nord, à Shiluvane. Ils refirent un voyage de tout un mois.

Berthe Liengme-Ryff suivit son mari, traînant ses jeunes enfants sans se plaindre. Lorsque son mari s'en allait en Suisse pour lever des fonds, elle restait seule pendant des mois alors que la famine régnait autour d'elle, ne le disputant qu'à la multiplication des épidémies. 1897 fut une année spécialement dure, au cours de laquelle se donnèrent rendez-vous sans répit la sécheresse, la peste et les inondations, emportant indistinctement humains et animaux.

Malgré tout, les Liengme décidèrent de rester fidèles à leur service missionnaire ; ils furent envoyés au Transvaal, dans l'une des provinces sudafricaines placées sous la domination des Boers, d'ascendance néerlandaise. À leur arrivée, les relations étaient funestes. Georges Liengme collecta des fonds en Suisse pour construire un hôpital à Elim. Il y réussit. Le premier hôpital public au nord de l'Afrique du Sud s'ouvrit en 1899. L'établissement le plus proche, à Pretoria, se trouvait à dix jours à pied.

La vie des Liengme en pleine guerre des Boers était angoissante et non dénuée de périls. En bon Suisse neutre, Liengme a sûrement réservé le lundi pour soigner les Anglais et le mercredi pour les Boers. En 1902, au terme de la Seconde Guerre des Boers, le territoire fut à nouveau annexé par les Britanniques. Pour Julie Ryff, à Berne, les années 1895 à 1897 ont dû être éprouvantes.

23. Nouvelles de Hans Otto et de sa Société commerciale de l'Ouest africain

SCOA

1898-1908

Au XIX^{ème} siècle, sous la poussée de migrations, de colonisations et d'intérêts économiques, l'Europe allait étendre son influence jusque dans des zones situées hors du continent. Les grands États européens avaient leurs colonies qu'ils défendaient des autres militairement et politiquement. La décolonisation ne s'amorcerait qu'après la Seconde Guerre mondiale.

Hans Otto Ryff fonda en 1898 avec son partenaire Wilhelm F. Roth la société de commerce international Maison Ryff, Roth & Cie. Elle exploitait des comptoirs dans la colonie anglaise de Sierra Leone et dans la partie sous domination française de Guinée. Un comptoir, qui pouvaient même appartenir à des natifs, comportait un logement, un point de vente, quelques bâtiments attenants et des entrepôts pour stocker les marchandises. Des courtiers noirs servaient de médiateurs pour les matières premières et les denrées alimentaires, à l'image de l'industrie textile suisse d'autrefois, dont des commissionnaires assuraient le lien entre les ouvriers à domicile et les fabricants. C'est dans les comptoirs qu'avait lieu le triage des denrées que commercialisaient et exportaient des marchands blancs et noirs. Les économies des pays d'Afrique occidentale, avec les activités internationales de leurs sociétés commerciales, furent assimilées à l'économie monétaire mondiale, ce qui est critiqué pour avoir été du « commerce captif ».

Les camps de base de la Maison Ryff Roth & Cie à Bonthe, sur l'île britannique de Sherbro et à Dubréka devinrent les deux « berceaux » d'une organisation commerciale aussi vaste que puissante. Ryff et Roth tentèrent le coup de poker et se préparèrent à rivaliser avec des entreprises locales anglaises et françaises bien établies. Le 4 avril 1907 l'ancienne Maison devenait la Société commerciale de l'Ouest africain SCOA. Au Conseil d'administration, de dix membres, à côté de Hans Otto Ryff et de Wilhelm F. Roth siégeait aussi Fritz Ryff. L'adresse télégraphique, TORFYR, n'était autre que Ryff-Roth, lu de droite à gauche.

Pour son autopromotion, la SCOA fera valoir plus tard que le volume de ses importations en Afrique était aussi important que celui de ses exportations vers l'Europe. Ce qui renforçait la thèse selon laquelle le colonialisme était aussi favorable pour les uns que pour les autres. La société employait beaucoup plus de personnel local qu'europpéen. Les indigènes n'y étaient pas engagés uniquement comme hommes de main mais également comme chefs de service ou gérants de comptoirs. La SCOA permit à des jeunes gens d'apprendre un métier et de perfectionner leur développement professionnel, et contribua en même temps au progrès de l'Afrique et de la « race noire ».

Afin de mieux contrôler le commerce international de sa société, Hans Otto s'était installé à Paris en automne 1909, tandis que son collègue Wilhelm F. Roth avait emménagé à Manchester. La SCOA était florissante, elle prenait de l'ampleur. De nombreux navires et péniches à vapeur battaient pavillon suisse. Des comptoirs furent ouverts dans tout l'ouest africain : Sénégal, Guinée, Haute-Volta, Sierra-Leone, Togo, Dahomey, Nigéria, Soudan, Côte d'Or et Côte d'Ivoire. Des listes et

tableaux affichaient l'expansion des installations et des sites, du nombre des employés, du capital et des bénéfices des actions. La valeur des marchandises et des dividendes s'était envolée dès le tout début de la société. En réalité, sous l'effet de l'inflation et la dévaluation, les revenus n'existaient en partie que sur le papier. Les mérites de Hans Otto lui valurent la Légion d'Honneur.

Que savait-on à Berne ? Que savait Julie Ryff des affaires de son fils Hans Otto en Afrique ? Si elle ne pouvait pas compter sur du courrier personnel, il y avait à l'époque à Berne des rapports de la Société géographique avec des descriptions des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe. Les rapports annuels de la société faisaient d'ailleurs état de toute sorte de récits de voyages d'explorateurs en Afrique. La Maison Ryff, Roth & Cie connaissait bien ces érudits, qui profitaient des comptoirs comme camps de base de leurs expéditions.

D'après une description de Walter Volz (1875-1907), l'entreprise commerciale vend aux colonisés et aux colons des produits européens : tissus, sel, pétrole, tabac, rhum. Ryff & Cie importaient en Europe d'énormes quantités de produits agricoles et de matières premières pour l'industrie et le commerce : cacahuètes, cacao, peaux de bœuf, de mouton et de chèvre, caoutchouc, copal, coton, etc. Des tonnes de graines de palme et des douzaines de tonneaux d'huile de palme furent acheminés pour la fabrication d'huile et de savon.

Le commerce avec les indigènes n'en était plus au stade primitif ; l'époque où l'on pouvait soutirer aux Africains leurs produits en échange de quelques billes de verre était révolue. D'autre part, le crédit impliquait de gros risques : les indigènes ne connaissaient pas les contrats écrits et les possibilités de communications sur de si longues distances étaient difficiles à concevoir. Les commerçants européens qui prétendaient rester sur place et faire des bénéfices devaient tabler sur des années d'expérience, étudier minutieusement les conditions de vie et posséder une connaissance approfondie des gens.

Si Julie Ryff a lu ce rapport du correspondant en Afrique sur le lieu des performances de son fils, elle aura constaté non sans un certain plaisir que seuls des Européens initiés comme son fils pouvaient subsister dans une telle entreprise. Elle aura sourcillé devant la description du rang de la femme en Afrique. Il était rare qu'une noire parle anglais, ne fût-ce qu'un pidgin, critiquait Volz. Il remarquait que la « Négresse » était peu encline à la fidélité conjugale, tout en nuançant lui-même sa déclaration et expliquant que les hommes avaient entre dix et trente femmes et étaient infestés de maladies vénériennes.

Julie Ryff devait s'estimer privilégiée de voir ses fils rentrer sains et saufs d'Afrique. Tout le monde n'avait pas cette chance. Walter Volz ne revint jamais de son voyage dans l'arrière-pays de la « République nègre » du Libéria. Sponsorisé par le Fonds pour l'Afrique de la Société géographique suisse, il était parti en mai 1906, ayant préparé son voyage au camp de base de Ryff, Roth & Cie, sur l'île de Sherbro. Il était attiré par l'étude scientifique, au Libéria, d'une région authentique de l'Afrique ayant échappé à l'influence des puissances coloniales. Ces dernières avaient toutefois le bras long et gardaient la haute main même sur les régions apparemment inaltérées de l'arrière-pays. À l'arrivée de Volz, des émeutes opposaient les factions aborigènes. Volz fut assassiné. Des troupes françaises trouvèrent son cadavre près de nombreux « guerriers nègres ». Au printemps 1907 parut dans la presse suisse l'annonce de la mort tragique de Volz. Julie Ryff apprit également la bonne nouvelle de la vie privée de son fils Hans Otto, qui avait épousé Louise Auguste Maier le 16 août 1901, et l'arrivée de ses trois petits-enfants. En revanche, elle fut préservée de la journée tragique du 26 avril 1911 : sa bru, de 35 ans, mourut en donnant naissance à un quatrième enfant.

24. Berthe : De l'épouse du missionnaire à celle d'un psychothérapeute

1906

Berthe et Georges Liengme-Ryff résistèrent aux périodes de guerre au Transvaal et continuèrent à se consacrer à leur mission médicale. Ils profitaient toujours de leurs vacances en Suisse pour lever des fonds pour leur hôpital. Ils firent de même en 1906 à Moudon. Pourtant, cette fois il n'y eut pas de retour. Profitant de son absence, les collègues médecins de Georges Liengme avaient forcé sa retraite. La fin de la carrière du « docteur miracle d'Elim » en Afrique n'avait rien à voir avec les affrontements belliqueux mais avec son caractère irascible. Malgré son abnégation, le couple missionnaire perdit son domaine d'activités.

Julie Ryff a encore été consciente de la situation de sa fille Berthe et son époux Georges, qui en 1906, se trouvaient devant un mur. Pourtant le Dr Georges Liengme se réinventait, se rappela sa thèse de doctorat sur l'hypnose et la suggestion thérapeutique. Il ouvrit sa troisième clinique, à Vaumarcus, sur les rives du lac de Neuchâtel. Il y dirigea la « psychothérapie de groupe », nouveau traitement venu des États-Unis. Pionnier incontesté, il diffusa ses idées dans des publications et sut attirer l'attention sur sa thérapie. Julie Ryff put donc jouir, pendant ses deux dernières années de vie, d'avoir sa fille Berthe à proximité.

Elle ne fut pas épargnée par d'autres nouvelles de revers dans la famille. Entre autres, la douloureuse nouvelle du décès, en 1902, de Gilberte, deuxième fille d'Émilie Walser-Ryff, âgée de 17 ans, qui étudiait le violon à Dresde et fut emportée en quelques jours par une péritonite. Cela ne s'arrêta pas là. Juste un an plus tard, le 2 novembre 1903 Émilie perdait son époux, Joseph Walser, de 53 ans, après une longue maladie. Émilie demeura seule à Porrentruy avec Marcelle qui y avait passé sa maturité en été 1903. En février 1904, Émilie vendit tout son ménage, de la soupière au canapé, et s'en alla vers d'autres cieux. Elle accompagna sa fille qui faisait des études à Paris. Plus tard, lorsque Marcelle et son époux, l'ingénieur Willy Frey de Bienne, s'expatrièrent pour s'installer à Philadelphie, aux États-Unis, Émilie les accompagnera et elle sera sur place au moment de la naissance de sa petite-fille.

25. Retraite et décès de Julie Ryff

1906-17/18 janvier 1908

Mi-mai 1906, Julie Ryff, alors âgée de 75 ans, quitta la trépidante Thunstrasse et s'installa avec sa fille Marthe, de 34 ans, au 15, Alpenstrasse, une rue plus calme. La maison dans laquelle elle passa ses vieux jours avait une jolie tourelle et un grand jardin.

La dispersion de ses enfants aux quatre coins du monde permit à Julie Ryff de rester liée aux événements internationaux. Elle recevait parfois du courrier de Charlot Strasser, âgé de 22 ans à l'époque. En septembre 1906, elle reçut une lettre de cet « élève reconnaissant » dont l'étoile montait au firmament de la psychiatrie en Suisse. Comme pédagogue, Julie Ryff avait probablement mieux enrichi ses notions de français que de tenue de livres. Les connaissances linguistiques étaient incontournables pour le jeune Strasser, qui déjà comme étudiant formait de grands projets de voyage.

Après la guerre russo-japonaise de septembre 1905, qui marqua la première victoire asiatique sur une grande puissance européenne, et à nouveau lors de la révolution russe, Strasser se rendit en Russie, en Chine et au Japon.

Il décrivait à son ancienne maîtresse l'hôtel flottant qui l'emmenait sur la Volga de Nijni Novgorod à Samara. Il lui envoyait des salutations du lac Baïkal, en Sibérie, où il vivait dans des grottes avec des Kirghizes, Tartares, « Tachkentois », Vogoules ou Mordves, et de petits animaux, se nourrissant à base de pain, sel et poisson cru.

Comme d'autres intellectuels occidentaux, Charlot Strasser espérait que la révolution russe de 1905 libérerait le pays de la dictature et la tyrannie. Il aurait souhaité

raconter à son ancienne maîtresse que le coup d'état était prometteur. Or, sur la frontière séparant l'Asie de l'Europe, la révolution passait plus inaperçue qu'en Suisse, lui écrivait-il. Et de toute façon « il n'y a pas grand-chose de plaisant à raconter de la Russie [...] tout a l'air triste, morne et angoissant. Nous sommes ici dans un climat de soldatesque séditeuse et de banditisme [...] Dans la rue, personne ne se fie à personne. Et cela, en Russie, dont le mouvement culturel suscite toujours autant d'étonnement que d'admiration. »

En dépit de cela, Strasser trouva des mots d'éloge pour ce pays qui avait réalisé des travaux comme peu d'autres dans le monde. Notamment le transsibérien, qui couvrait le quart de la circonférence de la Terre, ou la colonisation de l'Orient, qui avait fait surgir de terre des villes où le commerce était plus battant, puissant et vivant que n'importe où ailleurs. À remarquer qu'en lisant le journal, particulièrement en Suisse, on oubliait facilement l'immensité du territoire russe. Charlot était persuadé que cet espace interminable, suffisant pour des milliards de personnes, assurerait à la Russie un avenir solide et heureux. Il tenait Julie Ryff pour sympathisante du pays rêvé. Les réformes conquises en 1905 allaient toutefois être réduites à néant en 1907 par le Tsar Nicolas II.

Charlot Strasser s'enquêrait de l'état de santé de Julie Ryff. Nous n'avons malheureusement pas sa lettre de réponse, on sait seulement comment Charlot se sentait dans lui-même : « Personnellement, je suis en parfaite santé, un boy chinois obéit à tous mes ordres, – le thé chantonne dans le samovar et je regarde le coucher de soleil sur la mer. Les bateaux amarrés allument leurs falots et avec l'obscurité grandissante, les reflets colorés m'apparaissent plus vifs et plus chauds. » « La vie est vraiment merveilleuse », s'extasiait-il le 27 septembre 1906, enthousiasmé par la beauté indescriptible de l'Asie. En octobre, le jeune étudiant envoya à la féministe de longue date une photo de lui à Osaka, parue dans *Asahi Shimbun*, deuxième journal par ordre d'importance, tiré à des millions d'exemplaires.

L'idée de Julie Ryff d'une vie confortable à l'Alpenstrasse ne se concrétisa guère. Elle tomba malade fin 1907. Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1908, elle s'éteignit doucement dans sa 77^{ème} année, après avoir supporté patiemment sa maladie. C'est cette année que les Bernoises allaient s'unir en une association pour le suffrage féminin.

Son fils aîné, Fritz, entrepreneur renommé de Berne, rédigea l'avis mortuaire pour les descendants endeuillés. Au moment de sa mort, neuf de ses enfants étaient encore en vie, dont quatre non loin : Marthe, qui vivait avec elle, Mina à Kleindietwil,

Louise dans la Waldau et Fritz à Berne. Rodolphe vivait au Brésil. Émilie avec sa petite-fille Marcelle à Paris, où Hans Otto s'était aussi installé en 1907 et où se trouvait le siège de la SCOA. Berthe était avec son mari à Vaumarcus, où ils refaisaient leur vie et Marie habitait Zurich.

Par conséquent, seuls quelques-uns de ses enfants étaient présents le 18 janvier 1908 à l'enterrement au cimetière de Schosshalde. Le repos éternel ne lui fut accordé que seize ans plus tard, le 29 novembre 1924, lorsqu'elle fut exhumée et incinérée. Elle se réunit alors avec son mari, Frédéric, qui avait trouvé la mort en 1879, et avec son fils Charles, tous deux ayant été exhumés en 1911 déjà ; le 3 décembre 1924 ils furent déposés dans le caveau 147/148, encastré dans le mur de la Schosshalde.

26. Reconnaissance de la vaste culture de Julie Ryff, de son sens de la justice et de son féminisme dynamique

Après 1908

Quelques brèves nécrologies de collaboratrices activistes honorèrent Julie Ryff après son décès. Seule Emilie Gourd (1879-1946), féministe militante au niveau international et rédactrice en chef du *Mouvement féministe*, trouva des propos élogieux pour Julie Ryff. Ce ne fut en réalité que de longues années plus tard, à l'occasion du deuxième Congrès des intérêts féminins tenu à Berne en 1921, que l'on revint sur le premier Congrès de 1896 tenu à Genève. Elle exprima sa reconnaissance pour le travail de Julie Ryff et son engagement à une époque où l'on tournait le féminisme en ridicule. La gazette rappela que veuve, elle avait assuré l'avenir de ses 13 enfants, et évoqua le procès dantesque qu'elle avait enduré. C'était Julie Ryff qui avait fondé le Comité des femmes bernoises et lancé la vaste enquête sur le rôle des femmes dans la philanthropie pour le congrès de 1896. Emilie Gourd se disait spécialement impressionnée par le fait qu'elle avait su attirer les autorités fédérales sur la cause féminine. Elle avait obtenu non seulement une subvention de 4000 francs pour l'enquête mais en plus le port gratuit pour cette volumineuse correspondance. Carl Schenk (1823-1895), conseiller fédéral, et Louis Guillaume (1833-1924), directeur du Bureau national des statistiques, lui avaient témoigné un intérêt spécial. Arriver à convaincre des personnes aussi haut placées de se préoccuper pour une cause regardant les femmes prouvait les capacités de Julie Ryff et son savoir-faire. Emilie Gourd regrettait de n'en savoir pas davantage pour broser un portrait plus complet de cette grande pionnière bernoise.

À part l'hommage de Mme Gourd, la reconnaissance de ses contemporaines fut plutôt tiède. De Julie Ryff n'émanaient ni charme ni états d'âme. La vie et la lutte

l'avaient forgée. Et elle était très exigeante. Elle n'hésitait pas à publier son ordre du jour dans le journal et elle attendait que les dames de l'association s'y plient. Peut-être étaient-elles intimidées par une personnalité aussi efficace et dont émanait indiscutablement une autorité masculine ?

Ses collaboratrices voyaient en elle une femme sévère et froide. Pareil envers ses petits-enfants, avec lesquels elle avait peu de contacts : « Je suis sûre », écrivait Émilie, fille de Hans Otto, dans ses mémoires « que je l'aurais appréciée par la suite pour sa vaste culture, son sens de la justice, son féminisme dynamique qui lui avait permis d'obtenir l'insertion dans le Code civil de quelques droits, ce qui – me semble-t-il – fut mené à bonne fin par M. Eugen Huber au début du siècle ».

27. Epilogue

Les destinées mouvementées de ses enfants

Julie Ryff-Kromer mourut avant que le fléau de la Première et la Seconde Guerre mondiales ne viennent assombrir sa vie. Quelques moments difficiles de ses proches lui furent épargnés, et en revanche elle n'eut pas l'heur d'assister à différents changements intéressants de sa famille disséminée dans le vaste monde.

Julie Ryff n'était plus là lorsque s'amorça, pendant les années de guerre, le déclin des beaux jours de la Swan Brand Knitting Works Switzerland de Fritz. En 1917, la Maison Ryff avait également été ébranlée par la conjoncture économique calamiteuse et les grèves. Ses entreprises africaines passaient elles aussi par des remous.

En l'absence de son frère, Marthe se considérait comme la cheffe de la Maison Ryff & Cie, et elle se comportait en dame de fer. Elle affronta avec fermeté les troubles et grèves qui surgirent. Et elle prit langue avec les syndicats. *Der Textil-Arbeiter* eut des mots durs pour décrire la hautaine Mademoiselle Ryff : « connue sous le nom de crapaud venimeux » « haute comme trois pommes ». Le patron Ryff, alarmé par de nouvelles grèves et par les mauvaises perspectives de l'économie, se hâta de quitter le Nigéria à la fin de l'été 1919 et rentra à Berne. Il ne s'accorda même pas le temps de voir son fils Frank Peyton Ryff épouser à Lagos Marthe Garraux, une sœur de 18 ans plus jeune que sa propre femme Rose.

Après avoir stabilisée l'entreprise pour une courte durée, à ses 65 ans le commerçant suisse partit en 1922 une dernière fois pour l'Afrique occidentale. Il voulait mettre sur pied un marché entre l'Afrique et l'Europe pour son fils Frank. Il avait été fasciné par le continent et avait toujours profité de ses voyages d'affaires

pour rapporter dans un premier temps aux zoos des animaux, puis aux musées et collections ethnographiques des objets quotidiens et artisanaux authentiquement africains. Fritz Ryff s'éteignit le dimanche 8 mars 1925 après de longues souffrances. La notice nécrologique le présentait comme l'un des industriels les plus prospères et les plus actifs de Berne.

La fabrique de tricotage périlant après le décès de Fritz Ryff, Marthe insista auprès de son frère Hans Otto pour qu'il accepte de s'en occuper. Elle-même ne s'était permis qu'une fois un voyage aux Bermudes et à Lansford, en Pennsylvanie, où vivait Marcelle Frey-Walser, fille de sa sœur Émilie Walser-Ryff, décédée en 1915 à Germantown. À part cela, elle s'était identifiée à l'entreprise Ryff comme nul autre de sa parenté. De plus en plus désespérée, elle pressait la famille d'aider à remonter la fabrique de tricotage en investissant et assurant un soutien financier. Hans Otto hésitait. En 1911, il avait perdu sa femme Louise âgée de 35 ans à la naissance d'un quatrième enfant. De plus, il habitait une grande maison à Paris, avec bon nombre de domestiques et une cuisinière martiniquaise. Il recevait des parents et soutenait des artistes, entre autres l'anticonformiste expérimentaliste Francis Picabia (1879-1953).

Après s'être retiré un peu à contrecœur des affaires et s'être installé dans la belle propriété de Champ-Belluet qu'il avait achetée à Blonay, dans le canton de Vaud, Hans-Otto se montra de moins en moins enthousiaste à l'idée de sauver la fabrique de tricotage. À partir de l'automne 1924, il partagea son temps entre Paris, à la CFAO, et Berne à la Swan Brand Knitting Works Switzerland. Cette navette lui valut d'attraper sur un quai de gare une pneumonie dont il ne se remit jamais. Hans Otto Ryff, Chevalier de la Légion d'Honneur, mourut le 27 janvier 1931 à Champ-Belluet, Blonay.

Après l'enterrement, Émilie Ryff, fille de Hans Otto, blâma indirectement sa tante Marthe, non seulement parce qu'elle la considérait coupable de la mort de son père mais également pour ses tentatives irréfléchies de sauver la fabrique de tricotage, ce qui avait entraîné des pertes pécuniaires. Sa tante n'aurait jamais dû s'acharner pour une entreprise aussi instable et ruineuse. Émilie était d'avis que Marthe voulait pratiquement « engloutir » la famille dans la fabrique. En 1933, tous les actionnaires de la famille Ryff, hommes et femmes, se retirèrent de l'entreprise.

La fabrique de tricotage n'était de toute façon plus viable. Le chant du cygne de Swan Brand Knitting Works se prolongea péniblement. À la fin, les maillots de corps Ryff étaient passés de mode. Dora Holliger-Frymann, arrière-petite-fille de Julie Ryff,

a de tristes souvenirs des *Gschtältli* informes, disgracieux qui, au vestiaire, avant et après les leçons de gymnastique, lui valurent des commentaires sarcastiques de ses camarades d'école. Ce n'est qu'en 1959 que la maison Ryff disparut définitivement du registre des entreprises. Par bonheur, les bâtiments de la fabrique de tricotage Ryff résistèrent à la soif de démantèlement qui dévorait le tournant du siècle. À l'heure actuelle, ils se dressent toujours au Marzili de Berne, joliment rénovés et affectés à une autre utilisation, mais le fameux cygne des tricotages Ryff a été conservé et il orne le portail en métal.

Contrairement à la fabrique de tricotage de Fritz, la SCOA de Hans Otto résista longtemps et ce n'est qu'en 1998, cent ans après sa fondation, qu'elle disparut.

Marthe, désœuvrée après la fermeture de la fabrique Ryff, mourut en 1948 de problèmes cardiaques. Mina, en revanche, se transfigura : l'administratrice de l'antenne rurale fut soudain piquée par la mouche de la bougeotte. Elle a peut-être aussi ressenti le déclin de la Maison Ryff & Cie et la fermeture de son dépôt de Huttwil comme une délivrance. Cette ancienne cheffe de dépôt pour l'entreprise Ryff & Cie, qui s'était mobilisée comme maman de vacances pour la famille, put à ses 67 ans réaliser un rêve. Tel que l'avaient vécu ses frères avant elle, elle s'établit pendant quatre ans en Afrique. Le 18 octobre 1922 elle s'embarqua à Liverpool et longea la côte ouest de l'Afrique en direction sud. Elle fut témoin d'un évènement exceptionnel à Kano, avec la visite du futur Prince de Galles, du 18 au 20 avril 1925. Cet épisode est actuellement sur Youtube et peut être suivi calmement et agréablement, et de plus près que Mina à l'époque. On voit les chefs indigènes se jeter par terre devant Édouard VIII, et le prince et ses accompagnants assister à cet hommage sans pouvoir dissimuler un sourire en coin.

Pour son voyage de retour, Mina suivit un itinéraire détourné et prometteur en aventures, qui l'emmena au cœur de l'Afrique intérieure. Accompagnée par un cuisinier qui parlait français, qui lui servait de lavandier, de garde du corps et de bonne à tout faire, elle partit le 24 novembre 1926 avec un lit de camp, une chaise longue, une table pliante, des récipients et une batterie de cuisine. Elle était sous la protection des commandants et administrateurs des puissances coloniales française et anglaise, elle pouvait avoir recours aux campements et agences de la SCOA et passer d'un camp de base à l'autre. Malgré cela, sa virée en Afrique était pour le moins inconfortable, audacieuse et non exempte de dangers. Elle eut affaire à des voleurs du désert, sa cohorte rencontra des lions et chassa la panthère. De plus, son aventure se révéla harassante car Mina n'hésitait pas à monter à dos de chameau,

voguer en pirogue sur des rivières et passer en voiture sur des pistes rongées par les termites.

Elle rencontra des Touaregs, des Berbères et des globe-trotters. Au bord du Niger, elle admira les canaux construits par les Européens pour amener l'eau sur les terres riches du Soudan et les fertiliser, et elle fut impressionnée par ces gigantesques ouvrages qui devaient désormais préserver de la famine toute la population du Soudan français. Le 10 avril 1927, Mina arriva en train de Bamako à Dakar, capitale du Sénégal. La ville, qui avait été le principal lieu de transit pour le trafic d'esclaves, s'étendait de part et d'autre d'un fort français. Au moment du voyage de Mina, le maire de la ville était pour la première fois un noir, Blaise Diagne (1872-1934).

Lorsqu'elle embarqua pour son retour en Europe, Mina avait derrière elle un voyage de cinq mois et 4000 kilomètres. Elle put faire paraître en juillet 1928 le récit de ses péripéties dans le journal bernois *Der Kleine Bund*, sous le titre « Eine Schweizerin reist durch Afrika » (Voyage d'une Suissesse en Afrique). À ses 73 ans, elle était de plus devenue rédactrice de voyages. Elle présenta aux Bernoises, des années avant les récits de René Gardi (1909-2000), une image de l'Afrique telle qu'elle l'avait observée de ses propres yeux. À sa mort à Muri-Gümligen le 21 janvier 1933, après un nouveau séjour en Algérie, le *Bund* eut pour elle des paroles élogieuses. De nombreux lecteurs ont gardé un excellent souvenir de sa manière de dépeindre l'Afrique. « Une femme intelligente, authentique et courageuse qui, dans ses voyages fatigants et dangereux dans des contrées sauvages et des déserts [...] a vécu intensément et beaucoup observé. »

Julie Ryff est l'ancêtre d'une grande famille qui a sillonné le monde. Tout décès dans cette dynastie faisait l'objet d'un avis mortuaire de la parentèle au Transvaal et à Florence, au Maroc et en Algérie, au Brésil et aux États-Unis. Aujourd'hui encore, ses descendants sont parsemés dans le monde entier. Au Brésil vit une pléiade de la lignée de Rodolphe et de ses neuf enfants. Au Nigéria ce sont des petits-enfants inconnus de Fritz et en Afrique du Sud, les descendants connus de sa fille Berthe. La petite-fille de Julie Ryff, Berthelette, au demeurant mariée au Jurassien Auguste Girardin, était déjà retournée à Elim après la Première Guerre mondiale. Les Girardin vivent à l'heure actuelle à cinq heures de Johannesburg, dans la Lodge Shiluvani au bord du lac artificiel d'Albasini. Ils y exploitent un hôtel, ont gardé leur passeport suisse, parlent shangaan, anglais et le français qu'ils ont appris lors de leurs séjours à La Chaux-de-Fonds, plus exactement à la Tête-de-Ran. Il n'y a que trois familles blanches au Vanda. L'hôpital d'Elim existe toujours : c'est le plus important de la région. Un musée commémore le fondateur, Georges-Louis Liengme-Ryff, et une

inscription devant la maison mentionne « À toutes les mères » – incluant incontestablement Julie Ryff, qui a joué un rôle de première importance pour les Suissesses et vécu la transition entre l'austérité du Jura bernois et l'expansion mondiale de l'environnement familial.